

ALL
HUMAN
BEINGS
ARE BORN
FREE AND
EQUAL IN
DIGNITY
AND
RIGHTS

TOUS
LES ÊTRES
HUMAINS
NAISSENT
LIBRES ET
ÉGAUX EN
DIGNITÉ
ET EN
DROITS



COCVFF

Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes

À l'abri des regards volume II :

*Prévalence de la
violence faite aux
femmes à Ottawa*

Novembre, 2011

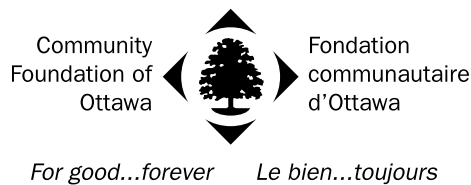
À l'abri des regards, volume II : Prévalence de la violence faite aux femmes à Ottawa

Novembre 2011

© Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes, Ottawa, Canada, 2011

Ce rapport ainsi que de plus amples renseignements sur la violence faite aux femmes se trouvent dans notre site Web :
www.octevaw-cocvff.ca

Avec l'appui de la **Fondation communautaire d'Ottawa**



Recherches et préparation du rapport : **Trina Forrester**.

Traduction : **Pierrette Moreau**.

Mise en pages et impression : **Wolfworks Communications**.

Nous désirons remercier **Kerri Forrester** de nous avoir offert gratuitement ses services de photographe pour ce projet.

Nous désirons remercier tout particulièrement nos rédactrices qui, par leurs articles, ont contribué à ce projet : **Bailey Reid, Cheryl Lynn Macaulay, Danielle Alarie, Hannah McGeachie, Jennifer Fraser, Kim Dubé, Laurie Rektor, Louise Grace, Mel Pagliaro, Pamela Pizarro, et Rochelle Stevenson**.

Nous désirons également remercier nos associés conseil et réviseurs de notre rapport pour le temps et les efforts consacrés à ce projet : **Emily Boyce, Tiffany D'Souza, Jillian Eng, Jennifer Fraser, Angelika Lorinser, Holly Johnson, Peter Jupp, Erin Williams, et Mark Holmes**.

Finalement, ce rapport n'aurait pu être réalisé sans la contribution de chacune de nos agences participantes et de leur personnel dévoué. Merci de votre temps et collaboration au cours de la réalisation de ce projet.



TABLE DES MATIÈRES

COALITION D’OTTAWA CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES	4
MISSION.....	4
VISION.....	4
VALEURS.....	4
CONTEXTE DU PROJET	5
DÉLAIS.....	5
MÉTHODOLOGIE DU PROJET.....	5
LIMITES DU CHAMP DE RECHERCHE.....	6
RESSOURCES.....	6
COLLECTE DES DONNÉES.....	6
VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (VFF) DÉFINITIONS ET TERMINOLOGIE	7
VIOLENCE FAITE AUX FEMMES.....	7
SURVIVANTE.....	7
AGRESSION CONTRE UNE FEMME.....	7
VIOLENCE SEXUELLE.....	8
AGRESSION CONTRE UNE FEMME DANS LES RELATIONS INTIMES	9
AGRESSION CONTRE UNE FEMME AU CANADA.....	9
AGRESSION CONTRE UNE FEMME EN ONTARIO.....	9
ANIMAUX DE COMPAGNIE ET AGRESSION SEXUELLE.....	9
POLICE D’OTTAWA.....	10
PROGRAMME DE SOINS AUX VICTIMES D’AGRESSIONS SEXUELLES ET D’ABUS PAR UN PARTENAIRE À L’HÔPITAL D’OTTAWA.....	11
QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES ?.....	11
MAISONS D’HÉBERGEMENT.....	12
AIDER LES FEMMES À RETOURNER AU TRAVAIL.....	14
LOGEMENTS.....	14
RESSOURCES COMMUNAUTAIRES.....	15
CENTRES DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES.....	15
CENTRES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES.....	15
OBSERVATIONS DE PREMIÈRE LIGNE.....	17
LA VIOLENCE ENVERS UNE FEMME ET LA PAUVRETÉ.....	18
LA VIOLENCE PÉCUNIÈRE : QU’EST-CE QUE C’EST ?.....	18
JE SUIS UN GARS... QUE PUIS-JE FAIRE ?.....	19
SERVICES À LA FAMILLE.....	19
SERVICE FAMILIAL CATHOLIQUE OTTAWA.....	19
FEMMES MARGINALISÉES.....	19
SOUTENIR LES SURVIVANTES DE VIOLENCE DANS LES RELATIONS SEXUELLES DU MÊME SEXE.....	19
TRIBUNAUX POUR L’INSTRUCTION DES CAUSES DE VIOLENCE CONJUGALE.....	20
COURT WATCH.....	20
NEW DIRECTIONS	21
CLINIQUE D’AIDE JURIDIQUE.....	21
SOCIÉTÉ DE L’AIDE À L’ENFANCE (SEA)/ PROJET DE SERVICES INTÉGRÉS VIOLENCE FAITE AUX FEMMES.....	21
VIOLENCE SEXUELLE	22
AGRESSIONS SEXUELLES AU CANADA.....	22
AGRESSIONS SEXUELLES AU ONTARIO.....	22
PLAN D’ACTION DE L’ONTARIO CONTRE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL.....	22
LA POLICE D’OTTAWA ET LES TRIBUNAUX.....	23
PROGRAMME DE SOINS AUX VICTIMES D’AGRESSION SEXUELLE ET D’ABUS PAR UN PARTENAIRE INTIME.....	25
S’ATTAQUER À L’AGRESSION SEXUELLE DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE.....	25
RESSOURCES COMMUNAUTAIRES POUR LA VIOLENCE SEXUELLE	26
RESSOURCES COMMUNAUTAIRES.....	26



SERVICES AUX VICTIMES D’OTTAWA – APPUYER LES SURVIVANTS	26
LIGNE D’ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE	27
INTERSECTIONS DE LA VIOLENCE SEXUELLE ET DE LA SANTÉ REPRODUCTIVE	29
RENSEIGNEMENTS ET LIGNE D’AIGUILLAGE TÉLÉPHONIQUE	29
OBSTACLES POUR ACCÉDER AUX SERVICES D’AVORTEMENT	30
RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION : VIOLENCE SEXUELLE, JEUNESSE ET ALCOOL	30
FÉMICIDES	30
HOMICIDES AU CANADA	30
HOMICIDES ENTRE CONJOINTS AU CANADA	31
HOMICIDES EN ONTARIO	31
HOMICIDES À OTTAWA	31
RECHERCHE-PILOTE D’ÉCHANTIONNAGES (‘SNAPSHOT’)	31
CONTEXTE	31
CLIENTS SERVIS	31
ÂGE	31
LANGUE	32
ORIGINES	32
LIEU DE RÉSIDENCE	33
CONDITIONS DE LOGEMENT	34
AUTRES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	34
RÉSULTATS	35
RELATION AVEC L’ACCUSÉ	35
DÉTAILS DE L’OFFENSE	35
IMPLICATION DE LA POLICE	36
MOMENT DE L’AGRESSION	37
AIDE/SOUTIEN DEMANDÉ	37
AGRESSEURS	37
IMPLICATIONS	39
A. PRODUCTION DE RAPPORTS ET COLLECTE DE DONNÉES STANDARDISÉS	39
1. SYSTÈME JUDICIAIRE	39
2. MINISTÈRES DU GOUVERNEMENT	40
B. POURSUIVRE LA RECHERCHE	40
1. AGRANDIR LE PROJET D’ÉCHANTILLONNAGES (‘SNAPSHOT’)	40
2. MESURER LES TAUX DE RÉCIDIVISME DES DIFFÉRENTS PROFILS DE PARTICIPATION DES HOMMES QUI ONT PARTICIPÉ AU PROGRAMME PROGRAMME D’INTERVENTION AUPRÈS DES PV.	41
C. NOUVEAUX DOMAINES D’INTÉRÊT	41
RÉFÉRENCES	42
APPENDICE A : APPEL DE PARTICIPATION	44
APPENDICE B : LISTE DES AGENCES CONTACTÉES	49
APPENDICE C : TERMES ET DÉFINITIONS	50
DÉFINITIONS DU CODE CRIMINEL RELIÉES AUX ACCUSATIONS DE VOIES DE FAIT	50
DÉFINITIONS DU CODE CRIMINEL RELIÉES AUX ACCUSATIONS DE VIOLENCE SEXUELLE	50
AUTRES ACCUSATIONS :	51
PRATIQUES D’ENREGISTREMENT DE LA POLICE ET DU TRIBUNAL :	51
APPENDICE D : RECHERCHE PAR ÉCHANTILLONNAGE	52
COCVFF - FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES	53



Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes

La Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes (COCVFF) est une organisation non incorporée, non-partisane et à but non lucratif formée d'un réseau d'organisations membres et de personnes situées dans la ville d'Ottawa et les régions environnantes. Parmi nos membres figurent des agences d'aide aux femmes ayant vécu la violence et l'agression sexuelle, des services aux victimes, services de protection de l'enfance, des représentants de l'hôpital et de la police, la Couronne, probation et libération conditionnelle, services de santé et de counselling, des chercheurs universitaires et autres membres de la communauté.

Mission :

La Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes (COCVFF) est une coalition d'organismes et de personnes qui œuvrent pour mettre fin à la violence faite aux femmes (VFF), et par leur leadership, l'action politique et l'éducation font valoir l'efficacité d'une action coordonnée pour venir en aide aux femmes et à leurs enfants qui ont connu la violence. Nous mettons en contact les maisons d'hébergement pour femmes, les centres accueillant les victimes d'agression sexuelle, les services pour enfants, les centres de santé et de ressources, les services de la police, services hospitaliers, services aux victimes, la Couronne, des chercheurs, des étudiants et autres agences communautaires, ainsi que partenaires de la justice afin de combattre les abus et la violence sexuelle dans notre communauté.

Vision :

La COCVFF veut un avenir dans lequel :

- aucune femme de notre communauté ne craindra pour sa sécurité ou son bien-être, ou celui de ses enfants;
- le respect de la valeur et de la dignité inhérentes à toute femme sera reflété dans nos institutions;
- tous les membres de la communauté uniront leurs efforts pour enfin mettre fin aux abus et à la violence faite aux femmes et à leurs enfants à Ottawa.

Valeurs :

En travaillant de façon collective en vue d'atteindre l'égalité des droits, un juste accès aux services et ressources et une justice sociale pour les femmes et leurs enfants ayant subi des agressions, la COCVFF adhère aux principes féministes, antiracistes et antioppression, et respecte la diversité, l'inclusion et la dignité de toute femme et de ses enfants.



Contexte du projet

Le premier volume À l'abri des regards répondait à un besoin marqué d'avoir une vue d'ensemble plus précise sur la prévalence de la violence faite aux femmes (VFF) à Ottawa. À cette fin la COCVFF a reçu, en 2008-2009, une subvention de projet non renouvelable du Ministère des Services sociaux et communautaires pour effectuer cette recherche et écrire ce rapport. Le premier rapport a examiné les données de la police, de la communauté et du gouvernement concernant la violence faite aux femmes dans les relations intimes, la violence sexuelle et le fémicide (homicide où la victime est une femme et où il y a des éléments violence sexuelle) dans la région d'Ottawa en les comparant aux tendances nationale et provinciales.

Le but de ce projet est de consolider et mettre à jour les données VFF qui existent déjà dans les agences locales et d'informer le public sur sujet de la prévalence de la VFF à Ottawa. La COCVFF espère également que À l'abri des regards contribuera au dialogue et au changement en ce qui concerne la violence faite aux femmes et améliorera les services à cette fin. Autres objectifs :

Fournir un résumé descriptif des services disponibles aux survivantes de la VFF à Ottawa;

Consolidation et analyse, où les données existent, des caractéristiques démographiques des survivantes qui accèdent aux services VFF à Ottawa, aussi bien que des manifestations de VFF (c.-à-d., types ou caractéristiques de la violence) poussant les femmes à faire appel aux services.

Identification des écarts de connaissances au sujet de la prévalence, des manifestations, des caractéristiques démographiques, et des questions accès/réponse de la part des services associées à la VFF et autres domaines reliés, en vue d'une recherche, d'un dialogue ou d'une investigation futurs.

Mener un projet de recherche d'échantillonnages ('Snapshot') en tant que méthode potentielle de collecter des données plus complètes et détaillées sur les survivantes de la VFF (profil démographique, types de violence subie et services recherchés) et aussi, identifier les écarts et obstacles à l'accessibilité qui demandent à être investigués.

Durée du projet

Sauf indication contraire, 2009-2010 se réfère aux 24 mois de cette période de temps. Dans les cas où les organisations retiennent l'information sur la base d'une année financière, leurs données ont été codées à nouveau pour correspondre à l'année calendaire appropriée.

Situation géographique

Les agences mentionnées dans ce rapport servent les femmes qui résident actuellement dans la région d'Ottawa ou accèdent aux services à Ottawa mais peuvent vivre ailleurs.

Méthodologie du projet

Afin de coordonner le projet de recherches, la COCVFF a engagé une recherchiste à temps partiel pour assurer une liaison entre les agences concernées, gérer et analyser les données et écrire le rapport. La coordinatrice des recherches a contacté les membres de la COCVFF et des agences communautaires spécifiques par lettre (voir APPENDICE A), téléphones et courriels. Le bassin d'agences a fait bouillir de la neige avec la réponse des agences déjà contactées (voir une liste de toutes les agences sollicitées à l'APPENDICE B). Les agences ont fait parvenir les données disponibles sur quatre thèmes principaux : caractéristiques des clients servis, nombre de clients servis, principale plainte des clients servis, et nombre de clients dirigés vers d'autres services. À la fin, 48 agences ont été contactées et invitées à participer et 32 de ces agences et institutions ont été en mesure de fournir des données.

La COCVFF a aussi fait l'expérience d'une méthode de collection originale pour l'élément 'Snapshot' du rapport À l'abri des regards. On trouve donc plus de détails sur la méthodologie de ce sous-projet dans la section 'Snapshot'.



Limites du champ de recherche

Certaines limites du champ de recherche sont liées à la nature même du projet :


Ressources

- Le plus grand défi de ce projet a été de trouver des personnes, dans chacune des agences, ayant suffisamment de temps disponible pour récapituler et soumettre les données pertinentes. Même si l'intérêt était manifeste, toutes les organisations n'ont pu fournir de données à cause du manque de temps ou de ressources disponibles. Les données apparaissant dans ce rapport n'offrent pas un tableau exhaustif et inclusif de toutes les femmes touchées par la violence à Ottawa.
- Il n'est pas possible à partir des données recueillies d'évaluer la violence faite aux femmes sous tous ses aspects. Certains groupes de femmes, qui ont fait face à de multiples obstacles et d'oppressions entrecroisées, risquent de ne pas avoir été considérés aux fins de ce rapport. Il s'agit (mais pas exclusivement) : de femmes autochtones, femmes handicapées, femmes de couleur et femmes francophones. À cause des limites de ressources et de temps, il était impossible pour nous d'entreprendre une collecte exhaustive des données de toutes les agences pouvant avoir servi des survivantes de la violence. Il est donc d'autant plus important de recommander un nouveau procédé de recherche qui se voudra le plus inclusif et accessible possible.

Collecte des données

- Il est important de noter que ce rapport comprend des données provenant de 32 agences d'Ottawa. Par conséquent, les femmes qui se sont adressées à des agences qui ne figurent pas dans ce rapport et les femmes qui n'ont pas fait appel aux services d'une agence n'apparaîtront pas dans ce rapport.
- Toutes les données apparaissant dans ce rapport proviennent de données déjà existantes¹ réunies par les agences elles-mêmes, et chaque organisation traite les mêmes données dans un format différent. Notre rôle était donc d'analyser et de transmettre fidèlement les données telles qu'elles nous avaient été fournies.
- Il y a deux importants facteurs à retenir concernant le calcul dans ce rapport. Premièrement, la VFF tend à être très peu signalée. Plusieurs femmes agressées ne demandent pas l'aide de la police ou d'agences de santé ou de services sociaux, ou si elles le font, elles choisissent de ne pas révéler qu'elles cherchent des services parce qu'elles ont été agressées. Deuxièmement, les femmes qui se sont adressées à plus d'une agence seront probablement comptées plus d'une fois dans les données. Les chiffres dans ce rapport représentent donc le nombre de contacts que les femmes ont eu avec les services et non le nombre de femmes affectées (sauf indication contraire).
- Les cas d'agression contre une femme comprennent souvent des éléments d'agression sexuelle. Toutefois, la violence sexuelle est particulièrement peu signalée (Statistiques Canada 2008) à cause de la honte éprouvée et des stigmates ressentis par les survivantes. Lorsque les femmes signalent des agressions de la part de leurs partenaires elles ne signalent pas toujours la violence sexuelle, ce qui la rend plus difficile à mesurer. De plus, ce rapport ne cible pas la violence sexuelle contre les personnes de moins de 16 ans.

¹ Données originales collectées pour le Projet de recherche 'Snapshot' afin de permettre une comparaison entre les agences.



Violence faite aux femmes (VFF)

Définitions et terminologie

Violence faite aux femmes

La violence contre quiconque n'est pas acceptable. Toutefois, la violence perpétrée par les hommes contre les femmes représente l'unique aspect d'un problème social beaucoup plus grand, et nécessite une attention et des solutions spécifiques. La VFF manifestée sous forme d'agression contre une femme et de violence sexuelle doit être évaluée sur fond historique, social, politique, culturel et de l'inégalité économique des femmes.

La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993) des Nations Unies définit la violence à l'égard des femmes « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». Santé Canada a adopté cette dernière comme définition officielle au Gouvernement du Canada (Santé Canada 2006). La Déclaration ajoute que la violence à l'égard des femmes s'entend comme « englobant, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après :

- (a) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation;
- (b) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée;
- (c) La violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce. (Nations Unies, 1993).

Survivante

Le mot « victime » est souvent employé pour décrire les femmes ayant vécu la violence; toutefois, on considère souvent ce terme comme relevant de la pathologie, ce qui catégorise les personnes concernées et l'expérience qu'elles ont vécue. Le mot « survivante », surgi de la pensée féministe, accentue au contraire la force d'endurance de ces personnes. Ce terme a donc été utilisé dans ce rapport et se réfère aux femmes ayant vécu la violence.

Aggression contre une femme

Semblable à la violence domestique ou la violence contre un partenaire intime, l'agression contre une femme se produit dans une relation intime. Aggression contre une femme est un terme provenant d'une analyse fondée sur la différence des sexes et reflète donc davantage la dynamique de pouvoir entre hommes et femmes. C'est un terme qui réfère à la violence psychologique, émotionnelle, verbale, environnementale, sociale, financière, rituelle ou religieuse, au harcèlement et/ou à la violence physique ou sexuelle, qu'elle soit réelle ou menacée, dirigée contre une femme par un homme qui partagent ou ont partagé une relation intime. L'agression contre une femme peut se produire dans tous les types de relation, peu importe l'orientation sexuelle ou le statut matrimonial (fréquentations, conjoints de fait, mariage ou famille). La violence peut représenter des incidents isolés, mais elle se manifeste typiquement dans un contexte plus large de pouvoir et de contrôle, ce qui conduit à des abus répétés et au comportement dominateur.

Aggression contre une femme sera utilisée dans ce rapport pour décrire la violence qu'ont vécue les femmes dans une relation antérieure ou actuelle. La seule exception sera lors de l'emploi du terme violence familiale, terminologie appartenant à une agence et/ou institution particulière.

Violence sexuelle

Violence sexuelle » est utilisée dans ce rapport en tant que terme général se référant aux comportements sexuels violents. Il est important de noter que le *Code criminel du Canada* a une définition spécifique de l'agression sexuelle (APPENDICE C). Cette définition ayant ses limites, la communauté VFF emploie la définition plus large suivante :



Agression sexuelle - un acte de nature sexuelle imposé à une autre personne sans qu'elle soit consentante. C'est un crime inscrit dans le *Code criminel du Canada*. Ceci peut comprendre :

- Embrassement, caresse, attouchement, sexe buccal/sodomie, et rapport sexuel sans consentement;
- Rapport sexuel ou tout autre acte sexuel imposé à une personne; et,
- Contact sexuel prolongé sans consentement. Le *Code criminel* décrit consentement et les circonstances spécifiques où le consentement n'est pas acquis (APPENDICE C).

Agression sexuelle - un acte de violation, de pouvoir et de domination. Selon la loi, l'agression sexuelle comprend tout contact sexuel imposé à un enfant ou à une femme.

- Ceci peut signifier : attouchement sexuel non sollicité, viol ou tentative de viol, rendez-vous avec la violence, inceste, rapport sexuel sans consentement, contrainte d'une personne à toute activité reliée au sexe et à l'exploitation sexuelle par la pornographie ou la prostitution; et,
- Un enfant ou une femme peuvent aussi être agressés sexuellement sans être touchés, s'ils sont obligés d'être témoins de rapports sexuels, de regarder des films ou lire du matériel pornographique.

Harcèlement sexuel – discrimination basée sur le sexe. C'est une forme de violence sexuelle qui inclut toute attention de nature sexuelle non sollicitée. Il peut s'agir de remarques suggestives, farces de nature sexuelle, étalage d'images suggestives, reluquer ou siffler, contact physique non sollicité, demande de faveurs sexuelles, et agression physique. Quand le harcèlement sexuel conduit à l'agression sexuelle, il s'inscrit au Code criminel, (section 273 - agression sexuelle et section 264 - harcèlement criminel). Autrement, il relève de la Loi canadienne sur les droits de la personne et du droit civil. Il n'existe pas de mesure législative sur le harcèlement sexuel dans les endroits publics, bien que ce soit le type de harcèlement que les femmes ont à subir souvent (Johnson, 1996).



Violence faite aux femmes dans les relations intimes

Violence faite aux femmes au Canada

La violence faite aux femmes est présente dans chacune des provinces, territoires, villes, et communautés du Canada (Statistiques Canada, 2011). Elle touche les femmes de tous les statuts socio-économiques, de toutes les ethnicités et religions. Au Canada :

- Selon l'Enquête sociale générale sur la victimisation de Statistiques Canada en 2009, plus de 178,000 femmes ont déclaré avoir été agressées ou agressées sexuellement par un partenaire actuel ou antérieur au cours des derniers 12 mois (Statistiques Canada, 2011).
- 601 000 femmes ont déclaré avoir été agressées de façon similaire au cours des derniers cinq ans (Statistiques Canada, 2011).
- Plus de la moitié des survivantes d'agression sexuelle (57%) ont déclaré avoir été victimes plus d'une fois par le même partenaire (Statistiques Canada, 2011).
- En 2009, moins du tiers (30 %) des femmes victimes ont déclaré avoir contacté la police (Statistiques Canada, 2011).
- Les survivantes vivent souvent plusieurs agressions avant de contacter la police : presque deux-tiers des survivantes d'agressions (63 %) déclarent avoir été agressées plus d'une fois avant de contacter la police, et presque un tiers (28 %) ont déclaré avoir été agressées plus de dix fois avant de contacter la police (Statistiques Canada, 2011).
- La principale raison pour laquelle les survivantes n'ont pas fait rapport de l'agression est qu'elles s'en sont occupées autrement ou qu'elles croyaient que c'était une affaire personnelle qui ne concernait pas la police (Statistiques Canada, 2013).

Violence faite aux femmes en Ontario

- Le second plus haut taux d'accusations par la police au pays se trouve en Ontario avec approximativement 90 % des cas comparé à 77 % des cas au niveau national (Statistiques Canada, 2008).
- La violence entre partenaires intimes (VCPI) représente 14 % du taux d'accusations de crimes violents en Ontario et les femmes (12 %) continuent de dépasser les hommes en tant que survivantes (3 %) (Statistiques Canada, 2008).
- Du nombre total de crimes violents, la proportion des cas de VCPI est quatre fois plus élevée pour les femmes (12 %) que pour les hommes (3 %) (Statistiques Canada, 2008).
- Parmi les cas de VCPI en Ontario en 2006, il y a eu 44 homicides ou attentats d'homicide, 189 agressions sexuelles et 1 777 agressions graves (Statistiques Canada, 2008).
- Les agressions les plus courantes dans les cas de VCPI en Ontario : voies de fait simples (64 %), voies de fait graves (15 %), intimidation (8%) et harcèlement criminel (8 %) (Statistiques Canada, 2008)

Service de Police d'Ottawa²

Animaux de compagnie et agression sexuelle

De Rochelle Stevenson, Université Ottawa

Les animaux peuvent devenir impliqués dans l'agression sexuelle, utilisés par les abuseurs pour servir la violence psychologique. Des menaces de maltraiter un animal favori peuvent être utilisées pour contrôler ou manipuler la femme. Ces menaces de la part de l'abuseur, à savoir ce qui arriverait à l'animal si elle devait partir, peuvent être utilisées pour la contrôler, l'obligeant ainsi à rester ou même à retourner dans la relation abusive. Souvent l'animal est la seule source d'amitié et l'unique compagnie pour la femme, donc faire du mal à l'animal la blesse tout autant. Plus la femme est attachée à l'animal, plus il est facile pour l'abuseur de l'utiliser pour agresser psychologiquement sa partenaire. Les statistiques varient, mais les échantillons collectés par les maisons d'hébergement montrent que de 56 % (McIntosh, 2004; Faver Strand, 2003) à plus de 70 % (Ascione, 1998) des femmes qui entrent au refuge déclarent que du mal causé à un animal de compagnie fait partie de la violence faite aux membres de la famille humaine. Considérant le nombre de femmes a) à qui on ne pose pas de question au sujet des animaux quand elles entrent à la maison d'accueil, ou celles qui ne s'y rendent jamais pour échapper aux agressions, le nombre de femmes et d'animaux de compagnie qui subissent de la violence est stupéfiant.



En 2009, le Service de police d'Ottawa (SPO) est intervenu dans 1 292 cas de violence domestique où des accusations ont été portées ou des mandats recherchés. En 2010, le SPO est intervenu dans 1 279 cas semblables. De toutes ces interventions combinées, dans 2 571 occurrences de violence domestique, 2 204 hommes ont été accusés dans des cas comportant une survivante, ce qui signifie que 86 % de tous les cas de violence domestique impliquait un homme commettant un acte de violence envers une femme. Ce taux est plus haut que la moyenne nationale de 83 % (Statistiques Canada, 2008). Les hommes qui étaient des récidivistes de violence conjugale (accusés par la police au moins une fois auparavant) furent responsables de 38 % de ces occurrences.

Dans plusieurs cas, la violence domestique ne représente pas qu'une seule accusation mais une combinaison d'accusations qui reflètent la sévérité et la complexité de cette question. Le graphique suivant représente seulement quelques-unes des accusations les plus communes (voir APPENDICE D, pour les définitions du Code criminel et davantage d'information concernant les accusations).

Tableau 1.1 Courte liste d'accusations communes portées par la police d'Ottawa contre les agresseurs dans les cas d'agression envers une femme


Accusations portées contre les hommes dans les cas de violence conjugale à Ottawa	2009	2010
Agression		
Voie de fait simple	744	667
Agression armée ou infliction de lésions corporelles	254	217
Agression sexuelle grave	39	25
Agression sexuelle (dans un cas de violence conjugale)		
Agression sexuelle	17	22
Agression sexuelle armée ou infliction de lésions corporelles	2	2
Voies de fait graves	0	1
Manquements		
Inobservation de l'engagement de ne pas troubler la paix	44	9
Inobservation de la promesse libération conditionnelle	298	305
Inobservation de l'ordonnance de non-communication	2	1
Tout autre manquement	558	406
Autres accusations		
Intimidation	338	296
Harcèlement criminel	191	149
Méfait	308	282
Homicide (involontaire et meurtre)*	0	0
Tentative de meurtre	3	3
Suffocation	4	1
Séquestration	69	43
Armes	53	16

Source : Données du Service de police d'Ottawa.

* Le zéro homicide enregistré par le service de police d'Ottawa est en contraste avec le nombre d'homicides rapportés dans une section séparée de ce rapport.

Bien que les chiffres de la police représentent des données fiables, ils ne reflètent pas la violence et les agressions qui ne sont pas déclarées. Afin d'obtenir un tableau plus complet sur la violence sexuelle, nous avons fait appel aux agences communautaires. Beaucoup de femmes s'adressent aux agences de la communauté pour trouver de l'aide mais ne contactent jamais la police ; plusieurs d'entre elles cherchent de l'aide auprès de la famille et des amis et ne contactent jamais le service social, les agences de santé ou la police..

²Les données d'Aide aux victimes en situation d'urgence n'étaient pas disponibles pour ce rapport puisqu'ils étaient à mettre à jour leur système de collection de données



Programme de soins aux victimes d'agressions sexuelles et d'abus par un partenaire à l'Hôpital d'Ottawa

Le Programme de soins aux victimes d'agressions sexuelles et d'abus par un partenaire à l'Hôpital d'Ottawa (PSVAS&APP) est coordonné par le service d'urgence du campus Civic. Le Programme fut lancé en 1994 et fait partie des 35 programmes du Réseau ontarien des centres de traitement en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale. Le PSVAS&APP comprend une coordinatrice/infirmière en pratique avancée, une infirmière de suivi, et plusieurs membres du personnel formés spécialement en tant qu'infirmières spécialisées pour examiner les survivantes d'agressions sexuelles. Les membres du personnel sont disponibles pour offrir des soins de santé, intervenir en situation de crise, collecter des évidences et les documenter, planifier la sécurité et offrir de l'appui aux niveaux émotionnel et social. Ils fournissent également des services d'urgence et réguliers à deux différents groupes à Ottawa et les environs :

Survivantes de violence conjugale ou d'agression, ou de toute violence physique ou psychologique de la part d'un mari ou autre partenaire intime; et,

Survivantes d'agression sexuelles (dont les agressions sexuelles facilitées par la drogue ou attouchements sexuels inappropriés), clientes de plus de 16 ans.

Même s'il n'y pas de mandat provincial concernant le temps d'attente une fois que le client se présente au service d'urgence, l'Hôpital d'Ottawa et le PSVAS&APP s'engagent à voir ces patients au plus tard une heure après que l'infirmière de garde, spécialiste des examens, aura été avisée que la cliente consent à la voir.

D'avril 2009 à mars 2010, le Programme a vu d'extrême urgence 56 clients qui avaient été agressés sexuellement par leur partenaire dans les 72 heures précédentes. Seulement 63 % de ces cas impliquaient la police. Presque tous (98 %) étaient des femmes. Le programme a aussi effectué 1271 appels de suivi, 18 visites d'hygiène et il a avisé la Société d'aide à l'enfance dans neuf de ces cas.

Que pouvons-nous faire pour prévenir la violence faite aux femmes ?

par Bailey Reid, COCVFF et Laurie Rektor, Family Services à la famille Ottawa

La Campagne Voisin-es, ami-es et familles est une campagne provinciale qui a pour objectif de contrer la violence faite aux femmes par une prise de conscience publique. En éduquant les communautés au sujet des signes avertisseurs, des facteurs de risques et des ressources, nous pouvons contribuer à la sécurité des femmes. La COCVFF et la campagne VAF sont en partenariat pour cibler la violence sexuelle dans le lieu de travail grâce à la Loi 168. Les ressources offertes par VAF se trouvent en ligne à www.voisinsamisetfamilles.on.ca et www.octevaw-cocvff.ca

En amour et en danger (EAED) est un programme communautaire de Family Services à la famille Ottawa, offert en partenariat avec les Ottawa Carleton District et Ottawa Catholic School Boards. EAED est un programme de prévention de 'Rendez-vous avec la violence' pour les adolescents, qui fait valoir les relations saines et sécuritaires. À l'automne, le programme rassemble des équipes d'étudiants pour un jour entier d'apprentissage dynamique et interactif sur le rendez-vous avec la violence et la violence sexuelle contre les femmes. Chaque équipe développe un projet à mettre en marche dans leur propre école pour éduquer leur pairs sur la prévention des rendez-vous avec la violence. Au printemps, les équipes participent à un second jour de conférence où elles présentent leur projet et approfondissent leur connaissance de la violence entre partenaires intimes. Pour plus de détails, voir : www.familyservicesottawa.org/english/ilid.html

The Fourth R - Une « initiative relativement nouvelle à Ottawa, The Fourth R est un programme complet pour les écoles. Il est conçu pour les étudiants, professeurs, parents et la communauté afin de réduire la violence et les comportements à risque, dont les agressions sexuelles liées à l'alcool. Plus de 100 professeurs ont été formés à l'initiative The Fourth R, qui comprend 50 écoles secondaires anglaises à Ottawa. Les deux Commissions scolaires françaises sont à préparer sa réalisation au cours de l'année académique 2011-2012. Le programme répond aux exigences du curriculum du Ministère de l'éducation de l'Ontario et fait partie du curriculum régulier de santé et éducation physique sans exiger de temps d'enseignement additionnel » (Johnson & MacKay, 2011).



Maisons d'hébergement

Il y a sept principales maisons d'hébergement dans la ville d'Ottawa qui ont été établies pour loger et aider les femmes fuyant la violence et les agressions : Chrysalis House, Harmony House, Interval House, La Présence, Maison d'Amitié, Nelson House et Oshki Kizis Lodge. Elles offrent toutes, sauf Harmony House, du logement d'urgence où une femme peut demeurer un maximum de trois mois.³ Harmony House offre du logement de deuxième étape, ou de transition, une femme peut y demeurer jusqu'à un an. De plus, Logement d'urgence et de transition pour jeunes femmes Evelyn Horne offre du soutien aux jeunes femmes âgées de 12 à 24 ans, et de l'appui à celles qui ont vécu la violence. Les maisons d'hébergement d'Ottawa offrent une variété de services : counselling, groupes de soutien, groupes de soutien aux enfants, planification de la sécurité et surtout, un abri sécuritaire contre les partenaires violents. La plupart des maisons d'hébergement sont ouvertes à toutes les femmes, toutefois, la Maison d'amitié sert les femmes francophones et leurs enfants, et *Minwaashin Lodge Aboriginal Women's support Centre* offre des services de soutien culturellement spécifiques aux femmes des Premières nations - femmes et enfants métis et inuits. Outre l'hébergement, (Oshki Kizis) Minwaashin offre des services aux personnes autochtones sans abris, des programmes culturels, du counselling, du counselling pour toxicomanes, des programmes pour les aînées, les enfants et la jeunesse, du soutien et de l'aide à l'emploi, et des travailleuses offrent du soutien de transition à la famille et aident les femmes à s'orienter et accéder à d'autres fournisseurs de services de la communauté.

Cinq des sept maisons d'hébergement ont pu participer au projet. Elles ont été en mesure de fournir de l'information, non seulement au sujet de leurs services mais aussi du type de femmes qui les ont utilisés en 2009 -2010.

Tableau 1.2 Nombre de clients servis par cinq des maisons d'hébergement d'Ottawa au cours de 2009 et/ou 2010.

	Chrysalis House		Harmony House		Interval House		Oshki Kizis		Maison d'amitié	
	2010	2009	2010	2009	2009	2010	2009	2010		
Nombre de clients logés	141	48	46	92	142	134	142	136		
Femmes	72	26	23		109	90	74	72		
Enfants	69	22	23		32	44	68	64		
Nbre total autres clients servis/ services fournis	s.o.	133	124		16800	17700	s.o.	s.o.		
Nbre d'appels – renseignements ou aide	1319	2600		3083	s.o.		3111	2854		
Nbre de demandes reçues	s.o.	100		100-300	s.o.		2067	1947		
Grandeur du refuge	25 unités	10 unités		20 unités	21 unités		30 unités (2 locations)			

Note : Les maisons d'hébergement n'enregistrent pas tous les renseignements de la même façon. s.o.- indique donc qu'une maison d'accueil n'a pas précisément fourni ce détail. Ceci ne signifie pas que ces maisons n'offrent pas ce service, mais seulement que les données fournies pour ce rapport n'étaient pas suffisamment détaillées pour être incluses dans ces catégories.

En 2010, quatre des maisons d'hébergement ont logé 427 femmes et enfants. De ce nombre, 41 % étaient des enfants puisque la majorité des femmes admises à une maison d'hébergement ont plus d'un enfant. Toutes les femmes demandant refuge ne peuvent être admises. L'espace d'hébergement est extrêmement limité à Ottawa et femmes et enfants sont souvent renvoyés à cause du manque d'espace disponible. Par exemple en 2009, Maison d'amitié a refusé 1925 femmes (57 %) et enfants (43 %), et en 2010, ils ont dû renvoyer 1811 femmes (54 %) et enfants (46 %).

Les femmes accédant aux maisons d'hébergement viennent de tous les milieux. La catégorie d'âge 26-35 étant la plus nombreuse. Presque la moitié des personnes logées dans les maisons d'accueil sont des enfants. Le tableau 1.3 donne les catégories d'âge dans chacune des maisons. La langue maternelle varie considérablement et l'anglais est prédominant, suivi du français, de l'arabe et de l'espagnol. La majorité des femmes sont citoyennes canadiennes, immigrantes admises et résidentes permanentes. Le tableau 1.4 fournit des renseignements démographiques additionnels par maison d'hébergement.

³ Plus la femme est attachée à l'animal, plus il est facile pour l'abuseur de l'utiliser pour tourmenter ou contrôler sa partenaire.



Tableau 1.3 Catégories d'âge des clients par maison.

	Chrysalis House	Harmony House		Interval House
	2010	2009	2010	2009
Enfants	42 %	46 %	50 %	s.o.
Femmes :				
moins que 20	1 %	2 %	2 %	1 %
20-25	16 %	10 %	13 %	22 %
26-35	17 %	21 %	15 %	39 %
36-45	12 %	13 %	13 %	23 %
45-50	5 %	6 %	4 %	13 %
50 et plus	5 %	2 %	2 %	2 %

Note : L'âge moyen des femmes logées à la Maison d'amitié était de 32 en 2009 et 34 en 2010

L'âge moyen des enfants logés à la Maison d'amitié était de 6.2 en 2009 et 6.8 en 2010

Tableau 1.4 Information démographique des clients par maison

		Chrysalis House	Harmony House		Interval House
		2010	2009	2010	2009
Langue	Total Femmes	100 %	100 %	100 %	100 %
	Arabe	9 %	0 %	4 %	20 %
	Créole	1 %	0 %	0 %	0 %
	Anglais	77 %	92 %	70 %	46 %
	Français	12 %	4 %	13 %	13 %
	Indonésien	1 %	0 %	0 %	0 %
	Roundi	2 %	0 %	0 %	0 %
	Mandarin	1 %	0 %	0 %	0 %
	Portuguais	3 %	0 %	0 %	0 %
	Russe	5 %	0 %	0 %	0 %
	Somalien	3 %	4 %	0 %	10 %
	Espagnol	6 %	0 %	13 %	0 %
	autre	s.o.	s.o.	s.o.	12 %
	Naturalisation état	Citoyen	77 %	s.o.	
Immigrant admis/					
Résident permanent		20 %			21 %
Refugié		0 %			4 %
Visa/Visiteur		1 %			1 %
non spécifié		2 %			0 %

Note : Des femmes logées à la Maison d'amitié en 2009, 71% étaient nées hors Canada, et en 2010, 76 % étaient nées à l'extérieur du Canada.

Comme on peut le constater au tableau 1.5, les femmes qui accèdent à la maison d'hébergement font état d'abus émotionnel et psychologique, suivis de la violence physique, de 34 à 80 %. Typiquement, les femmes vivent plus qu'une forme de violence et



connaissent souvent toutes les formes d'abus. Harmony House enregistre une plus grande prévalence de tous les types d'abus que toutes les autres maisons d'hébergement. Ceci peut être relié à son statut unique de maison de deuxième étape ou maison de transition. Comme le séjour d'une femme à Harmony House dure plus longtemps, elle peut développer de plus fortes relations avec le personnel de la maison ce qui peut lui permettre de se sentir plus à l'aise de divulguer des incidents de violence passés.

Aider les femmes à retourner au travail

Par Louise Grace, Dress for Success Ottawa

Dress for Success Ottawa travaille avec des organisations locales afin de promouvoir l'indépendance économique des femmes désavantagées et de provenances diverses, dont celles qui ont vécu la violence. Nous offrons des vêtements professionnels, un réseau d'appui et des outils pour entreprendre une carrière. Nos programmes visent à améliorer la confiance en soi en fournissant des vêtements appropriés pour l'entrevue d'emploi, et en offrant les outils qui aideront la femme à naviguer à son travail tout en s'occupant de la vie quotidienne.

Les femmes qui trouvent de l'emploi après être passées chez Dress for Success sont invitées à participer à notre Groupe de femmes professionnelles (Professional Women's Group (PWG)). Un aspect du PWG consiste en notre programme de mentorat qui aidera les femmes pendant leur transition au travail. Tous nos programmes visent à donner aux femmes l'opportunité de réussir et d'atteindre l'indépendance financière. Pour plus de renseignements : www.dressforsuccess.org/Ottawa

Tableau 1.5. Types de violence vécue par les clientes des maisons d'accueil

En plus d'offrir un logement sécuritaire, les maisons d'hébergements répondent à des demandes de renseignements par téléphone et des appels de suivi. Des quatre maisons d'hébergement qui ont fourni des données, deux ont répondu à plus de 7 000 appels/demandes de renseignements concernant les services. **En établissant une moyenne pour les sept maisons d'hébergement, il est possible d'extrapoler que plus de 14 000 appels téléphoniques ont été reçus au cours d'une année, pour une moyenne de 40 appels par jour en tout, ou 5-6 appels par jour par maison d'hébergement.** Elles aident également les femmes

Type de violence	Chrysalis House	Harmony House	Interval House
Émotionnelle/ psychologique/verbale	100 %	100 %	100 %
Physique	34 %	80 %	34 %
Sexuelle	8 %	60 %	16 %
Financière	15 %	70 %	15 %


à développer des plans de sécurité et stratégies pour se protéger elles-mêmes et leurs enfants pendant la violence, en préparant leur départ, ou à leur nouvelle demeure, tout en obtenant des ordonnances de protection au travail, dans les lieux publics, etc. Au cours d'une année moyenne, les quatre maisons participantes ont aidé plus de 1 000 femmes à préparer des plans de sécurité appropriés.

Logements requis

Les femmes qui fuient la violence sont parmi celles qui bénéficient d'une attention spéciale de la part de Logements à loyer indexé sur le revenu (LIR), des initiatives de logement de la ville et de la province. Le Service de placements prioritaires (SPP) est mandaté par la province et ne se limite pas qu'aux femmes. Il est accessible à toute personne agressée par un membre de la famille avec qui elle a vécu, même si ces deux personnes n'habitent plus ensemble et se préparent à se séparer de façon permanente. En conformité avec ceci, le Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa déclare que 504 familles en 2009 et 550 familles en 2010 ont été logées à partir de la liste d'attente centralisée du Service de placements prioritaires. Ces chiffres reflètent particuliers et familles qui fuient un partenaire abusif ou un membre violent de la famille (tel un parent ou un enfant dans le cas des abus faits à une personne âgée). Ces chiffres sous-estiment vraisemblablement les besoins des femmes fuyant la violence puisque la liste d'attente pour le logement social dépasse le nombre d'espaces disponibles.

La Ville d'Ottawa a créé la catégorie de Statut d'urgence (sécurité). Pour se prévaloir de ce statut, une personne doit démontrer qu'elle-même, ou une personne de son ménage, vit constamment sous une menace extraordinaire à sa sécurité personnelle. Ceci peut inclure des agresseurs avec qui la victime a eu une relation. Le Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa déclare que 183 personnes en 2009 et 152 en 2010 ont été logées à partir de la liste du Statut d'urgence (sécurité). Ces chiffres représentent toutes les familles à qui on a donné priorité de placement et non seulement les femmes qui fuient la violence. Afin d'avoir accès au SPP et Statut d'urgence (sécurité), une personne doit avoir une preuve documentée qu'elle satisfait aux critères de traitement spécial avant qu'elle et sa famille puissent en bénéficier.

Outre ces initiatives, Action logement, une organisation à but non lucratif qui assiste des personnes et familles de revenu modeste



à obtenir et à maintenir un logement de location adéquat et sécuritaire, a ouvert 433 dossiers pour des femmes survivantes d'agression en 2009. Ces femmes viennent à Action logement surtout pour trouver un logis ou, à l'occasion, faire un suivi de services reliés à la violence qu'elles ont vécue.

Ressources communautaires

Outre le réseau de maisons d'hébergement, les survivantes d'agressions et d'abus peuvent aussi demander de l'aide des services communautaires, dont les centres de santé et de ressources communautaires, services de counselling, cliniques d'aide juridique, ainsi que les organisations répondant aux besoins spécifiques de différentes femmes. Ottawa possède six centres de santé communautaires et huit centres de ressources communautaires. Ces organisations fournissent un large éventail de services qui varient selon le type d'organisation et la population visée. Ce rapport documente les statistiques de deux centres de ressources communautaires, d'un centre de santé communautaire, et d'une organisation communautaire caritative.

Centres de ressources communautaires

La Coalition de centres de santé et de ressources d'Ottawa compte au total 14 centres à travers la ville fournissant de l'aide aux personnes qui résident dans leur voisinage. Toutefois, seulement quatre de ces 14 centres fournissent des services reliés à la VFF : Centre des ressources communautaires d'Ottawa Ouest, Centre de santé communautaire Carlington, Nepean Osgoode Rideau Resource Centre, et le Centre de ressources de l'Est d'Ottawa. Le Centre des ressources communautaires d'Ottawa Ouest (WOCRC) comprend un programme de counselling VFF situé au WOCRC, le Carling Family Shelter (CFS), Nepean Rideau et Osgoode Community Resource Centre (NROCRC), le Pinecrest-Queensway Community Health Services (PQ), et Chrysalis House (CH).

Les centres de ressources communautaires desservent une clientèle diverse. Un des centres de ressources participant a fourni l'éventail de données démographiques et d'infractions suivant, tel que présenté aux tableaux 1.6 et 1.7. Ces centres de ressources communautaires interagissent avec leur clientèle des milliers de fois par année et servent des centaines de femmes et d'enfants. En 2009-2010, le Centre des ressources de l'Est d'Ottawa :

- a servi 2011 femmes cherchant des services VFF.
- a mené 11 groupes de soutien.
- a servi 40 enfants par leur programme *Enfants témoins de violence* (ETDV).
- a fourni 237.5 heures de service direct à un programme de violence dans les écoles.

De plus, en 2010 le Centre a reçu 744 appels acheminés par la ligne d'aide anglophone régionale, et 1365 appels acheminés par la ligne d'aide francophone *Fem'aide*, pour un total de 2109 appels. De façon similaire, en 2010 le Western Ottawa Community Resource Centre a établi :

- 2992 contacts de counselling VFF (nombre de fois que le counselling a été fourni, et non le nombre de femmes qui ont été conseillées)
- 867 contacts du programme de logements de transition
- 274 (adultes) total des contacts
- 122 (enfants) total des contacts

Centres de santé communautaires

Les centres de santé communautaires sont des organismes gouvernés par la communauté qui offrent des soins de santé primaires et des services de développement communautaire, et font la promotion de la santé.

Carlington Community Health Centre offre du counselling individuel pour les femmes ayant un historique de violence sexuelle et/ou les femmes qui vivent actuellement une relation violente. Il offre des groupes de soutien qui traitent particulièrement des signes de violence, des types et effets de la violence, des relations saines, et de la planification de sécurité. De plus, les femmes peuvent recevoir de l'aide pratique de la part d'un travailleur du Logement de transition dans les domaines de l'accompagnement à la cour, de l'aide juridique, l'accès aux ressources, la préparation d'une demande à Logement Ottawa, et de la défense des droits. En 2009 et 2010, environ 800 femmes et 30 enfants ont bénéficié de services reliés à la violence. La violence faite à une femme ne se produit pas de façon isolée et les femmes qui la vivent doivent souvent faire face aux difficultés conséquentes de cette violence.

Par exemple, le Somerset Community Health Centre a codifié presque 4 500 problèmes individuels, plaintes, questions, et besoins liés à la violence faite à une femme en 2009 et plus de 3 500 en 2010. Comme on peut voir au Tableau 1.8, la difficulté prédominante déclarée en 2009 était l'impossibilité de trouver du transport, peut-être une conséquence de la grève de OC Transpo qui a eu lieu cette année-là. L'itinérance était l'autre question la plus répandue. Les femmes peuvent habiter une maison d'hébergement, un logement d'urgence, avec des amis ou familles, ou vivre dans la rue. En 2010, la principale raison pour accéder au centre de santé était une visite d'observation/éducation/conseil/diète, suivie des immigrants reçus qui éprouvaient des difficultés de langue.



Tableau 1.6 Profil démographique des clients du Western Ottawa Community Resource Centre.

Âge	%	Langue	%	Situation géographique	%
0-11	6	Anglais	72	Rural	6
12-15	2	Français	12	non déclaré	1
16-18	1	Arabe	3	Urbaine	93
16-24	3	Espagnol	3	Total	100
25-34	23	Somalien	2		
35-50	39	Russe	1		
51-65	9	Chinois	1		
66+	3	Polonais	1		
non déclaré	15	Portugais	1		
Total	100	non déclaré	6		
		Total	100		

Genre	%
Femme	96
Homme	4
Total	100

Orientation sexuelle	%	État de naturalisation	%
Hétérosexuel	66	Citoyen canadien	63
Gai/Lesbienne	0	Immigrant admis	10
Bisexuel	1	Refugié	2
non déclaré	33	non déclaré	25
Total	100	Total	100

Tableau 1.7 Infractions telles que déclarées au Centre des ressources communautaire d'Ottawa Ouest.

Type de violence*	%	Moment de l'incident	%
Émotionnelle	80	Actuel	30
Physique	61	An dernier	28
Verbale	59	Historique	18
Sexuelle	18	non déclaré	25
Financière	27	Total	100
Armes connues	2		
non déclaré	4		
*Non mutuellement exclusive			

Police contactée	%	SAE contactée ?	%
Oui	57	Oui	38
Non	33	Non	45
non déclaré	10	non déclaré	17
Total	100	Total	100



Observations de première ligne

Bien que ce rapport soit conçu pour consolider les statistiques, on peut avoir une bonne idée de ce qui n'apparaît pas toujours dans les statistiques en observant les travailleuses de première ligne. Un fournisseur de service a noté ce qui suit au sujet des clientes servies à son agence :

- Approximativement la moitié des femmes (%) que nous voyons déclarent qu'elles ont contacté ou que quelqu'un a déjà contacté la police dans le passé.
- Plusieurs femmes qui partagent la garde des enfants avec leur ex-partenaire déclarent qu'elles sont toujours contrôlées par eux; lors de l'échange de l'enfant, en faisant parvenir des messages à l'enfant, par des menaces pour obtenir plus de temps de garde ou d'accès et en retenant la pension alimentaire.
- Beaucoup de femmes sont sous-représentées (femmes autochtones, lesbiennes, et personnes trafiquées pour le sexe).
- Les femmes ont vécu quelques-uns ou tous les types de violence suivants : physique, sexuelle, émotionnelle, environnementale, sociale et financière.
- Une fraction de nos clients sont mandatés par le système juridique ou la Société d'aide à l'enfance.
- Les femmes partagent souvent leurs histoires de contacts avec la police et déclarent s'être senties victimisées de nouveau (jugements, réactions stéréotypées, double accusation, violence verbale, sexisme et racisme).
- Souvent, les femmes qui ont eu une expérience négative en faisant rapport à la police hésitent à le faire de nouveau et mettent ainsi leur sécurité en jeu tout en perdant espoir dans le système.
- Plusieurs femmes déclarent ne pas se sentir en sécurité après avoir quitté leur abuseur et les ordonnances de protection ne les rassurent pas.
- La plupart des clientes ont été marquées par l'abus, faisant état de problèmes de santé mentale tels : dépression, anxiété, stress consécutif à un traumatisme, manque de confiance en soi et problèmes de santé physique dûs à la violence; maux de dos, vision trouble, douleur aux bras, perte de poids, terreurs nocturnes pour n'en nommer que quelques-uns
- Les femmes qui restent dans la relation abusive disent que plusieurs personnes ne comprennent pas et qu'elles ont par conséquent à faire face aux jugements, surtout de la part d'amis et de proches, ce qui les isole encore plus.
- Une bonne partie des femmes n'avaient pas réalisé qu'elles étaient dans une relation abusive.
- Les femmes qui ont des enfants déclarent que leur enfant a été marqué d'une façon ou d'une autre, par la violence.

Tableau 1.8 Dix principales questions, plaintes ou raisons liées à la violence pour accéder au Somerset Community Health Centre

Dix principales raisons en 2009	Dix principales raisons en 2010
1. Incapacité d'obtenir du transport	1. Visite d'observation / Éducation sanitaire / conseils / Diète
2. Itinérance	2. Immigrant éprouvant des difficultés de langue
3. Visite de renouvellement d'ordonnance	3. Anxiété
4. Visite d'observation / éducation sanitaire / conseils / diète	4. Sentiment d'épuisement
5. Sentiment d'épuisement	5. Problème juridique
6. Sentiment de dépression	6. Visite de counselling thérapeutique / Écoute
7. Conséquences d'abus par un partenaire	7. Itinérance
8. Dépression	8. Abus d'alcool et d'autres drogues dans le passé
9. Histoire de violence sexuelle dans le passé	9. Sentiment de dépression
10. Anxiété	10. Histoire de violence sexuelle dans le passé



La violence envers une femme et la pauvreté

Les femmes qui fuient la violence font aussi face à une variété d'obstacles et de difficultés. L'interdépendance de la violence faite à une femme et la pauvreté est bien documentée (Women Abuse Council of Toronto, 2009). Comme on peut voir aux Tableau 1.9 et Tableau 1.10, 48 % de femmes accédant à un centre de santé communautaire se trouvent sous le seuil du faible revenu d'une personne seule vivant à Ottawa. Les femmes cherchant de l'aide ont souvent des enfants. Donc 54 % des femmes cherchant de l'aide se trouveraient sous le seuil du faible revenu si elles ont un enfant et 56% si elles en ont deux.

Table 1.9 Détails démographiques des clients de la violence d'un partenaire au centre Somerset en 2009-2010

	%
Femme	94 %
Homme	6 %
Moins de 20 ans	1 %
20-30 ans	17 %
30-40 ans	40 %
40-50 ans	2 %
50+ ans et plus	20 %
0-14 999 \$	45 %
15 000 \$-19 999 \$	3 %
20 000 \$-24 999 \$	6 %
25 000 \$-29 999 \$	2 %
30 000 \$-34 999 \$	4 %
35 000 \$-39 999 \$	3 %
40 000 \$-59 000 \$	5 %
Plus de 60 000	6 %
Refuse de répondre	27 %

La violence économique : Qu'est-ce que c'est ?

Kim Dubé, Université d'Ottawa

La violence économique est un type de violence entre partenaires intimes qui n'est pas bien connue ni bien comprise, même par les femmes qui la vivent. Elle peut apparaître sous plusieurs formes, comme empêcher une femme d'obtenir ou de garder un emploi, établir toutes les factures en son nom et la rendre entièrement responsable des finances. Dans un cas de violence économique, l'argent devient un outil utilisé par un abuseur pour contrôler la femme et avoir davantage de pouvoir sur elle. La violence économique peut avoir des effets à long terme sérieux sur la femme violentée. Elle devient prisonnière d'un cycle de pauvreté, dépendante de son mari pour leur subsistance, et cette situation rend son départ difficile. Elle peut également subir de la violence physique, psychologique et verbale en même temps que la violence économique.

Malgré quelque progrès, les femmes gagnent toujours moins que les hommes peu importe leur occupation, âge ou éducation. Les femmes gagnent 72.5 sous pour chaque dollar gagné par un homme et l'écart devient plus grand pour les femmes autochtones, les femmes de couleur, et les femmes handicapées. Les femmes oeuvrant dans l'éducation, les soins de santé, la vente, le travail de secrétariat et l'administration occupent 70 % de l'effectif ouvrier féminin. Ces em-

ploi, même s'ils exigent de grandes responsabilités et habiletés, sont sous-évalués et sous-payés. Les « emplois de femmes » traditionnels comparés aux « emplois d'hommes » traditionnels d'une même valeur sont sous-payés quand elles devraient recevoir un salaire égal. Tant qu'ils paient le salaire minimum, sans lois spécifiques les employeurs peuvent choisir de payer les femmes aussi peu que possible pour leur travail.

Les questions de parité salariales sont de très près reliées à la dépendance économique, affectant la possibilité pour les femmes de quitter une relation violente, surtout lorsque la violence économique est le principal type d'abus. En tant que province, l'Ontario n'a pas investi de fonds suffisants en logement social et autres services aidant les femmes à fuir la violence. Un grand nombre de femmes demeurent donc prisonnières des relations violentes. Elles n'ont pas les moyens de se protéger ni de protéger leurs enfants à cause du manque de ressources et du manque de ressources de la société - logement abord-

able, maisons d'accueil, assurance emploi, counselling efficace, sentiment de sécurité et de protection, et appui gouvernemental. Ces femmes restent dans des relations violentes, craignant pour leur sécurité et celle de leurs enfants.

Table 1.10 Faible revenu (1992) dollar avant taxes en 2007 Source : Statistiques Canada (2009)

Familie	Population de la communauté de résidence	
	500,000+ (Ottawa)	Rurale
1	21 666	14 914
2	26 972	18 567
3	33 159	22 826
4	40 259	27 714
5	45 662	31 432
6	51 498	35 452
7+	57 336	39 470



Je suis un gars... que puis-je faire ?

Bailey Reid, COCVFF

Les hommes ont un rôle à jouer dans la prévention de toute forme de violence faite aux femmes. Les hommes sont des modèles dans la vie des plus jeunes hommes et des garçons. Ils peuvent s'exprimer quand ils entendent des farces sexistes, appuyer les femmes quand elles leur disent qu'elles ont été agressées physiquement ou sexuellement, lancer des initiatives dans leurs propres communautés, et appuyer le travail des groupes de femmes pour contrer la violence faite aux femmes. Pour plus de renseignements à savoir comment les hommes peuvent s'impliquer voir : www.octevaw-cocvff.ca ou www.whiteribbon.ca/français

Services à la famille Ottawa

Family Services à la famille Ottawa est une agence communautaire fondée pour répondre aux besoins des gens de la communauté. Ils travaillent auprès des personnes, communautés, et familles qui sont présentement en détresse ou à risque, offrant counselling, éducation et défense des droits. En 2009, ils ont servi 307 adultes et 31 enfants qui ont été témoins ou ont vécu la violence familiale. En 2010 ils ont servi 239 adultes et 30 enfants témoins ou victimes de violence familiale. **Au total, 464 adultes et 54 enfants ont été servis au cours de 2009-2010.** Parmi les adultes servis, 52 % ont vécu la violence envers une femme, 31 % ont vécu d'autres formes de violence, et 12 % ont vécu la violence sexuelle. Des services fournis par Services à la famille, 69 % des clients adultes ont utilisé le counselling, 26 % ont utilisé le soutien transitionnel, et 23 % ont utilisé le counselling de groupe.

Service familial catholique Ottawa

Le Service familial catholique Ottawa offre un programme de soutien aux femmes francophones qui ont vécu la violence, quelle que soit leur culture ou orientation sexuelle, qu'elles aient quitté leur partenaire violent ou soient encore dans cette situation. Pour l'année financière 2009-2010, 115 femmes ont reçu du counselling ou participé à un groupe de soutien, 132 femmes ont accédé au Programme de soutien au logement de transition (bilingue), et 37 femmes et 40 enfants ont accédé au Programme d'aide aux enfants témoins.

De façon similaire, au cours de l'année financière 2010-2011, 113 femmes ont reçu du counselling ou participé à un groupe de soutien, 104 femmes ont accédé au Programme de soutien au logement de transition (bilingue) et 45 femmes et 50 enfants ont accédé au Programme d'aide aux enfants témoins.

Femmes marginalisées

Les femmes marginalisées peuvent être plus vulnérables à la violence et ont souvent plus de difficultés à accéder aux services. Heureusement, il existe à Ottawa des services qui fournissent de l'aide spécialisée à ces survivantes.

La Elizabeth Fry Society est une agence membre de Centraide Canada qui vient en aide aux femmes et aux jeunes femmes qui sont, ou peuvent être, à risque d'avoir des conflits avec la loi. **Au cours de l'année financière 2010-2011, 2,038 clientes d'Elizabeth Fry Ottawa ont déclaré avoir été victimes de violence, ce qui représente 18 % de toute de leur clientèle. Pour ces clientes de leur programme en résidence, plus de 90 % déclarent chaque année avoir vécu la violence au cours de l'enfance ou la violence d'un partenaire intime.** Pour les femmes criminalisées se réintégrant après un séjour en prison, les statistiques concernant les abus et la violence sont donc beaucoup plus importantes que celles des clientes de la communauté, ce qui renforce le lien connu entre la victimisation des femmes et l'incarcération.

Le Centre Amethyst pour femmes toxicomanes offre des services alternatifs de traitement aux femmes toxicomanes. Amethyst s'appuie sur la croyance féministe selon laquelle l'expérience des femmes avec l'alcool et les autres drogues et le jeu ne peut pas se dissocier de leur vécu et du fait qu'elles sont des femmes. Il établit des liens directs entre l'iniquité qui existe dans la société à l'endroit des femmes, les diverses formes de violence dont les femmes sont victimes et la consommation

Soutenir les survivantes de violence dans les relations sexuelles du même sexe.

Hannah McGeachie, Université Carleton

La violence envers une femme se limite souvent à une discussion sur la violence faite à une femme par un homme; toutefois les étudiants du Masters of Social Work à l'Université Carleton sont à compléter un projet de recherche afin de déterminer la capacité des programmes antiviolence dans la région d'Ottawa à fournir des services aux personnes et familles gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres (GLBT) qui ont vécu la violence d'un partenaire intime ou la violence sexuelle. Par des interviews qualitatives, ces étudiants explorent les connaissances des fournisseurs de services ainsi que leur niveau d'aise à travailler avec des clients GLBT. Ils explorent également les difficultés spécifiques auxquelles ces clients ont à faire face en accédant aux services antiviolence, les lacunes qui existent dans les services, aussi bien que les structures sociales, économiques et politiques affectant la communauté GLBT. L'objectif de cette recherche est de provoquer un dialogue parmi les fournisseurs de services et devenir un élément de base pour une plus ample recherche auprès de la communauté GLBT.



d'alcool et d'autres drogues et/ou du jeu compulsif. **D'avril 2009 à mars 2011, 671 femmes âgées de 16-65+ ont été admises au Centre.** De ces femmes, 46 % avaient reçu d'un professionnel de la santé un diagnostic de problème de santé mentale au cours des douze derniers mois, et 76 % avaient reçu d'un professionnel de la santé un diagnostic de problème de santé mentale au cours de sa vie. **Le problème énoncé à l'admission était la violence physique pour 3 % des femmes, la violence sexuelle 7 %, et autres abus 2 %.** Au cours du traitement, 22 % des femmes déclarent avoir vécu la violence en tant qu'adulte (dont la violence physique et émotionnelle), 20 % déclarent avoir vécu la violence durant leur enfance (dont la violence physique et émotionnelle), et 14 % ont vécu la violence sexuelle (en tant qu'adulte (33%), durant leur enfance (24 %) ou les deux (43 %)).

Organisme communautaire des Services aux immigrants d'Ottawa (OCSIO). Il s'agit d'une organisation à but non lucratif qui aide les immigrants et les réfugiés à s'établir et à s'intégrer. Parmi leurs services, **OCSIO offre un programme de counselling et de soutien aux femmes qui ont vécu la violence sexuelle et en 2010, 140 femmes de 41 pays différents ont reçu du counselling de l'OCSIO.** La majorité de leurs clientes appartiennent aux minorités visibles et sont presque exclusivement de nouvelles venues (cependant, l'Organisme reçoit des immigrants qui sont arrivés au Canada comme jeunes enfants ou sont de la première génération).

Tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale

Le Programme de tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale de l'Ontario (TVC) est le plus vaste au Canada. Il facilite la poursuite des causes de violence familiale, permet une intervention rapide, fournit un meilleur soutien aux victimes et augmente la responsabilisation du contrevenant. Dans un Programme TVC, des équipes de personnel spécialisé dont la police, les avocats de la Couronne, le personnel du Programme d'aide aux victimes et aux témoins (PAVT), les services de probation, les programmes d'intervention auprès des partenaires violents (PIPV) et des agences communautaires travaillent de concert pour assurer la sécurité des victimes de violence conjugale et leurs enfants. Il existe actuellement un Tribunal pour l'instruction des causes de violence conjugale dans chacune des 54 juridictions de la cour de l'Ontario.

COURT WATCH

- par Danielle Alarie, OCTEVAW

Court Watch fut d'abord mis en oeuvre par le *Woman's Abuse Council of Toronto (WACT)* en 1995 en tant que projet pilote inspiré par un programme similaire lancé par les *Mothers Against Drunk Driving (MADD)*. Le projet fut développé afin d'identifier les succès et défis des tribunaux de violence conjugale (VC) et promouvoir le changement. En 1997 et 1998, le projet confirmait les croyances suivantes : a) les tribunaux VC questionnaient les témoins de façon plus sensible, b) la sentence des agresseurs était plus appropriée, et c) les tribunaux VC s'avéraient une réforme efficace (Référence: WACT 2005).

Une observation régulière du procédé judiciaire est une méthode efficace d'examiner les réponses du système, ses réactions et procédures systématiques dans le traitement et la poursuite des causes. Aussi, de nombreuses personnes de la communauté d'Ottawa ont des intérêts dévolus à savoir comment notre système judiciaire fonctionne et veulent participer de façon significative à améliorer l'expérience des victimes au tribunal VC. En Ontario, les tribunaux VF furent créés en vue de fournir un meilleur soutien aux victimes et d'augmenter la responsabilité des contrevenants. *Court Watch* est un moyen par lequel la communauté peut s'assurer que son système de justice poursuit ces objectifs spécifiques. Enregistrer l'information permet de faire des recommandations claires et concrètes auprès des décideurs afin d'arriver au changement positif.

De plus, la responsabilité et la responsabilité du système devraient faire partie d'une réponse coordonnée spécifique à la violence conjugale (selon l'American Probation and Parole Association, mai 2009).

En réponse aux Tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale (TICVC) la COCVFF a établi le programme *Court Watch*. L'objectif de *Court Watch* est de collecter des données quantitatives et qualitatives pendant les délibérations du tribunal VC (un élément du de l'agresseur programme TICVC) de la perspective d'un observateur de l'extérieur, pour examiner le fonctionnement du tribunal, la conclusion de la cause, et la sentence des transgresseurs.

Les objectifs du programme *Court Watch* :

- D'augmenter la présence de la communauté et du public au tribunal VD.
- De sensibiliser le public et sa compréhension de la façon dont les cas de violence faite à une femme sont traités au tribunal VD.
- De travailler en collaboration avec le système judiciaire afin d'accroître la responsabilité du transgresseur, l'appui à la victime, et la sécurité au Tribunal VD.

Les résultats du projet *Court Watch* paraîtront en 2012-2013..



New Directions

New Directions est un programme d'intervention auprès des partenaires violents financé par ministère du Procureur général. Administré par le Service familial catholique d'Ottawa, organisation à but non lucratif basée dans la communauté, New Directions offre un programme de counselling de 16 semaines et de l'encadrement aux survivants. La majorité de leurs clients ont été mandatés par un TVC d'Ottawa pour participer au programme; ils acceptent toutefois des clients volontaires. New Directions travaille avec des personnes en probation, engagement de ne pas troubler la paix, caution, accusations en suspens et cas d'intervention rapide. New Directions offre des groupes de huit hommes (sept anglais, un français), deux groupes de femmes, un groupe d'hommes n'ayant pas de mandat du tribunal, un groupe d'hommes gais ou du counselling individuel (sur demande), et un groupe de pères. L'encadrement du partenaire est aussi très important (soutien aux femmes et aux hommes dont l'ancien ou le partenaire actuel font partie du programme), ceci comprend : dossier d'information, appels téléphoniques, rencontres individuelles, groupes 'drop-in', participants référés, et défense des droits.

En 2009 :

- 666 hommes ont mandatés New Directions
- Des hommes acheminés, 46 (7 %) étaient des volontaires (pas d'implication au tribunal), 608 (91 %) étaient mandatés par les violence conjugale, et 12 (2 %) par l'Administration fédérale des libérations conditionnelles.
- 526 hommes ont participé au groupe consommation drogues/alcool (20 ont été refusés).
- 501 ont commencé les programmes.
- 364 ont complété le programme (16 semaines).
- Au total 1,085 contacts ont été établis avec 324 partenaires.

En 2010 :

- 618 hommes et 94 femmes avaient acheminés vers New Directions.
- Parmi les hommes, 40 (6 %) étaient des volontaires, 567 (92 %) étaient mandatés par les Tribunaux de violence conjugale et, 11 (2 %) étaient référés par libérations conditionnelles.
- 554 hommes ont participé au groupe consommation drogues/alcool (26 ont été refusés).
- 533 hommes ont commencé les programmes.
- 396 hommes ont complété le programme (16 semaines).
- 1,101 contacts ont été établis avec 375 partenaires.

Clinique d'aide juridique

La clinique juridique de l'Université d'Ottawa travaille avec des survivantes de la violence en aidant ces femmes à préparer des demandes d'indemnisation des victimes d'actes criminels, et en représentant celles qui ont été accusées d'IPV. **En 2009 et 2010, la clinique a géré environ 50 causes d'agressions faite à une femme.**

Société de l'aide à l'enfance (SEA)/ Projet de services intégrés Violence faite aux femmes

Le Centre des ressources communautaires d'Ottawa Ouest, en collaboration avec la SEA d'Ottawa, a entrepris de diriger le développement et la mise en oeuvre d'une équipe SAE/VFF, qui offre des services aux femmes et aux enfants de familles où les enfants peuvent avoir besoin de protection parce qu'ils sont exposés à la violence faite à une femme. La *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* stipule qu'un enfant témoin de violence de la part d'un parent contre l'autre est un enfant qui a besoin de supervision. Le projet est une initiative conjointe du secteur VFF (agences membres de la Gestion des services VFF) et de la SAE d'Ottawa. En 2010, l'équipe SAE/VFF a travaillé auprès de 20 mères qui ont survécu la violence. De ces mères, 55 % parlaient anglais, 15 % français, et 15 % arabe. Elles vivaient toutes dans un environnement urbain. En travaillant avec les mères, l'équipe SAE/VFF a établi 183 contacts.



Violence sexuelle

Agressions sexuelles au Canada

- En 2009, la police a enregistré 20 931 cas de violence sexuelle contre des personnes de plus de 16 ans et 2 620 cas contre des enfants au Canada (Statistiques Canada, 2010d).
- 81 % de toutes les agressions sexuelles déclarées lors de l'ESG comportaient des contacts sexuels, agrippements inopportuns, baisers, ou des attouchements, et le reste des agressions sexuelles comportaient des menaces ou de la violence physique (Statistiques Canada, 2010e).
- Les agressions sexuelles sont le plus souvent commises par un personne connue de la survivante. Parmi les agressions sexuelles déclarées en 2009, l'accusé était souvent une connaissance (46 %), un membre de la famille (24 %), un partenaire (8 %), ou un ancien conjoint (5 %). Des étrangers étaient responsables de seulement 18 % de toutes les agressions sexuelles (Statistiques Canada, 2011c).

Agressions sexuelles en Ontario

En 2009, 265 000 personnes (hommes et femmes) ont déclaré qu'elles avaient été agressées sexuellement (Statistiques Canada, 2010e).

Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel

Source : Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel, 2011

En mars 2011, le gouvernement provincial et le Comité ministériel sur la violence faite aux femmes a publié le Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel. Le plan présente une approche de collaboration pour la prévention de la violence sexuelle et le soutien aux survivants par des initiatives éducationnelles, des programmes de formation et le renforcement des services. Les principaux éléments du programme :

Prévention de la violence sexuelle

- Investir 5,2 millions de dollars pour le développement et la mise en oeuvre de campagnes d'éducation populaire pour la prévention de la violence sexuelle faite aux femmes.

Amélioration des services

- Investir 1,6 million \$ pour appuyer le développement et la distribution de programmes de formation/éducation pour les fournisseurs de services.
- **Centres contre la violence à caractère sexuel**
 - Fournir 3 millions \$ de financement pour appuyer les Centres contre la violence à caractère sexuel dans la province.
 - Du soutien additionnel pour développer et livrer des programmes de formation spécialisée pour le personnel des centres VFF qui aident les femmes souffrant de dépendances, de maladie mentale ou de trauma.
- **Centres de traitement ou de soins en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale**
 - Appuyer le développement, mettre en oeuvre des standards de soin et favoriser la sensibilisation aux services fournis par les Centres provinciaux de traitement/agression sexuelle ou violence familiale.
 - Appuyer le développement de standards pour les services d'urgence dans les hôpitaux, dont les services dispensés aux victimes d'agressions sexuelles facilitées par la drogue.
 - Appuyer le développement et la formation concernant les standards pour le personnel des services d'urgence dans les centres et les hôpitaux.
 - Appuyer le développement et distribuer la documentation aux premiers intervenants, agences communautaires, professionnels de la santé, universités, collèges, lieux de travail et au public en général.
- **Aider les survivants à naviguer le système de soutien**
 - Soutenir le développement des ressources afin d'aider les survivantes et autres à comprendre le système de livraison de service.
 - S'assurer que la documentation est disponible dans toute la province, en ligne et imprimée, et traduite en plusieurs langues.



- **Améliorer les appuis aux femmes autochtones**

- Continuer d'identifier des initiatives et faire des investissements au bénéfice des femmes autochtones qui sont victimes de violence, dont la violence sexuelle.

- **Améliorer l'accès aux services pour les femmes francophones**

- L'accès aux programmes et services en langue française sera une priorité de tous les éléments du Plan d'action.
- Continuer à identifier les priorités et opportunités d'amélioration des politiques, programmes et services afin de mieux répondre aux besoins uniques des femmes francophones.

- **Améliorer l'accès à l'interprétation de la langue**

- Investir plus de 3,7 millions \$ pour agrandir les services d'interprétation des langues pour les femmes qui ont vécu une agression sexuelle tout comme celles qui ont été exploitées sexuellement par le trafic de personnes.

- **Répondre aux victimes du trafic de personnes**

- Investir 1,95 million \$ pour lancer un nombre d'initiatives contre le trafic des personnes pour prévenir la victimisation,
- Établir un comité consultatif sur le trafic des personnes formé de survivants, de représentants des services de la police, du service d'aide aux victimes, et autres experts.

Renforcer la réponse de la Justice pénale

- **Répondre à l'agression sexuelle**

- Revoir et mettre à jour les directives concernant l'investigation de l'agression sexuelle.
- Revoir et mettre à jour les directives concernant l'Assistance aux victimes.
- Fournir une formation plus poussée pour le personnel judiciaire afin d'améliorer leur compréhension de l'impact de l'agression sexuelle sur les victimes, de l'utilisation appropriée de l'évidence, des aides au témoignage et des témoins experts.
- Fournir de l'aide au développement de modules éducationnels et de ressources sur la violence sexuelle pour la magistrature.

- **Rendre les agresseurs responsables**

- Aggrandir le Programme d'intervention auprès des partenaires violents pour y inclure un élément obligatoire qui traite de la violence sexuelle dans les relations intimes.

- **Réforme législative**

- Demander des amendements au Code criminel du Canada qui qualifiera d'offense la distribution des enregistrements visuels intimes d'une personne sans le consentement de cette personne.

La Police d'Ottawa et les tribunaux

En 2009-2010, il y a eu un total de 1 047 cas d'agression sexuelle déclarés à la police d'Ottawa, tel que présenté au Tableau 2.1. (Pour davantage d'information et de définitions d'accusations, voir APPENDICE C). De ces agressions, 306 (29%) étaient sans fondement, ce qui veut dire que la police a déterminé que le rapport manquait de faits essentiels. **Des chercheurs d'Ottawa se sont demandé pourquoi presque un tiers de toutes les agressions sexuelles sont classifiées non fondées et ils ont l'intention d'investiguer davantage ces résultats. Par conséquent, le SPO a enregistré 741 agressions sexuelles en 2009-2010.** En tout, 46 % des cas ont été résolus et des accusations ont été portées dans 28 % des cas.



Tableau 2.1 Agressions sexuelles déclarées à la Police d'Ottawa en 2009-2010


	Déclaré	Sans fondement	Sans fondement Taux	Actuel	Classé par mise en accusation	Classé autrement	Solvabilité
2009							
Agression sexuelle grave	3	1	33 %	2	1	0	50 %
Agression sexuelle armée	8	1	13 %	7	4	0	57 %
Agression sexuelle	346	107	31 %	239	63	25	37 %
Agression sexuelle <16 ans	93	25	27 %	68	20	24	65 %
Contacts sexuels avec entraves	14	6	43 %	8	2	5	88 %
Agression sexuelle Invitation < 14 ans	3	0	0 %	3	1	3	133 %
Agression sexuelle Exploitation	5	3	60 %	2	0	0	0 %
Agression sexuelle Inceste	5	1	20 %	4	2	0	50 %
Agression sexuelle Sodomie	5	2	40 %	3	1	0	33 %
Total agression sexuelle	482	146	30 %	336	94	57	45 %
2010							
Agression sexuelle grave	5	0	0 %	5	4	0	80 %
Agression sexuelle armée	6	1	17 %	5	6	0	120 %
Agression sexuelle	406	123	30 %	283	58	53	39 %
Agression sexuelle <16 ans	116	28	24 %	88	36	18	61 %
Agression sexuelle avec entraves	17	5	29 %	12	5	4	75 %
Agression sexuelle Invitation < 16 ans	3	1	33 %	2	1	0	50 %
Agression sexuelle Exploitation	3	0	0 %	3	0	2	67 %
Agression sexuelle Inceste	4	1	25 %	3	3	0	100 %
Sodomie	5	1	20 %	4	2	0	50 %
Total agression sexuelle	565	160	28 %	405	115	77	47 %
Total 2009 et 2010	1047	306	29 %	741	209	134	46 %

Statistiques Canada (2008) estime que seulement 1 agression sexuelle sur 10 est déclarée à la police. Comme on peut le voir au Tableau 2.2, il est possible d'extrapoler la vraie situation de la violence sexuelle à Ottawa à partir des résultats de Statistiques Canada.

Tableau 2.2 Nombre réel « projeté » d'agressions sexuelles de 2009-2010 basé sur Statistiques Canada (10 %) déclaré.

Cas de la police	Déclarés Total	Projetés Total
Agression sexuelle grave	8	80
Agression sexuelle armée	14	140
Agression sexuelle armée	752	7 520
Agression sexuelle <16 ans	209	2 090
Sodomie	10	100
Total agression sexuelle	993	9 930

En 2009, les tribunaux d'Ottawa ont jugé des personnes sur 190 accusations d'agression sexuelle et 140 autres infractions sexuelles pour un total de 330 accusations. Au même moment, le tribunal s'est prononcé sur 281 accusations de violence sexuelle (Cour de justice de l'Ontario, 2010). De la même façon en 2010, la cour a reçu 477 accusations de violence (304 accusations de violence sexuelle et 173 autres infractions sexuelles) et fut en mesure de se prononcer sur 396 (Cour de justice de l'Ontario, 2011). Comme des individus sont souvent accusés de plus d'une infraction, ils peuvent plaider coupables ou être condamnés pour une accusation en avoir une autre retirée. **Toutefois, il n'existe pas de chiffres publiés à savoir combien de**



ces causes se sont terminées par un verdict de culpabilité au niveau municipal. En Ontario au cours de 2009-2010, 578 personnes ont été trouvées coupables d'agression sexuelle. De ces dernières, 309 (53 %) ont été condamnées à la prison, 86 (15 %) ont reçu une sentence conditionnelle, 484 (83 %) ont été mises en probation, 9 (2 %) ont été condamnées à payer une amende, 4 (1 %) ont été condamnées à un dédommagement, et 445 (77 %) ont reçu d'autres sentences (Statistiques Canada, 2011b). En ce qui concerne les agressions sexuelles la moyenne de temps, à partir du moment de la réservation d'une date de première comparution devant le tribunal jusqu'à la dernière comparution à Ottawa, était approximativement de 391 jours en 2009 et 267 jours en 2010 (Cour de justice de l'Ontario, 2010; 2011). Les individus accusés d'agression sexuelle se sont présentés à la cour environ 13 fois en 2009 et 11 fois en 2010 (Cour de justice de l'Ontario, 2010; 2011).

Programme de soins aux victimes d'agression sexuelle et d'abus par un partenaire intime

D'avril 2009 à mars 2010, le programme a vu 139 clients dans un état critique qui avaient été agressés sexuellement dans les 72 heures précédentes. De ces cas, seulement 53 % avaient impliqué la police. La majorité des clients étaient des femmes (96 %).

Une récente étude sur l'agression sexuelle facilitée par la drogue (ASFD) en Ontario (Du Mont et al., 2010) a trouvé que dans 74 % de ces cas suspectés ASFD avec constatations toxicologiques, au moins une drogue active sur le système nerveux central ou de l'alcool était présente. Les chercheurs croient que cette constatation est sous-estimée à cause du retard des survivants à se présenter à un centre de soins aux victimes d'agression sexuelle, et de la courte durée de l'action de quelques drogues rape date. La majorité des survivants (86 %) avaient consommé de l'alcool volontairement, 26 % avaient pris des médicaments en vente libre, 29 % avaient pris des médicaments sur ordonnance, et 26 % avaient consommé des drogues illicites (de la rue) au moment de l'incident. Des rapports de toxicologie ont trouvé inattendues (les drogues prises non volontairement par la survivante) dans 49 % de tous les cas soupçonnés de drogue, et 64 % de tous les cas où il y avait des résultats positifs de toxicologie (tel l'alcool). Les drogues inattendues qui ont été trouvées :

- Cannabis (c.-à-d. marijuana) dans 40 % des cas;
- Cocaïne dans 32 % des cas;
- Amphétamine in 13.8 % des cas;
- MDMA (c.-à-d. ecstasy) dans 9.2 % des cas;
- Ketamine (c.-à-d. une drogue rape connue) dans 2.3 % des cas; et,
- Alcool dans 1.1 % des cas.

De toutes les personnes soupçonnées d'être des survivantes d'ASFD qui se sont présentées à un centre de soins aux victimes d'agression sexuelle, 40 % étaient des étudiants. Presque toutes étaient des femmes et la moyenne d'âge était de 25,8 ans (Du Mont et al., 2010)

S'attaquer à l'agression sexuelle dans la communauté universitaire

Cheryl Lynn Macaulay, Sexual Assault Support Services à l'université Carleton

La violence sexuelle est une question sociale à laquelle toutes les universités doivent s'attaquer. L'université Carleton continue à travailler avec des membres du campus et les communautés d'Ottawa pour fournir à celles et à ceux qui ont vécu la violence sexuelle l'appui et les services dont ils ont besoin. Les efforts déployés par l'université comprennent un programme d'éducation et de sensibilisation, une collaboration mieux intégrée avec les fournisseurs de services de soutien dans la communauté, et un engagement à mettre en œuvre les meilleures pratiques.

L'université Carleton est l'un des rares campus canadiens qui emploie un coordinateur de services de soutien aux victimes d'agression sexuelle qui offre de l'éducation et de la formation sur cette question, du counselling de court terme, des renseignements et recommandations, et la planification de sécurité à toute personne de la communauté de Carleton qui a vécu la violence sexuelle. À l'aide du coordinateur, Carleton offre de la formation sur les questions de harcèlement sexuel et

d'agression sexuelle, et travaille avec des services de santé et de counselling, aussi bien qu'avec des organisations du campus, telle le *Carleton Womyn's Centre*, des gouvernements d'étudiants, la Coalition d'Ottawa pour contrer la violence faite aux femmes, et la *Coalition for a Carleton University Sexual Assault Centre*. Des activités de sensibilisation englobent *Sexual Assault Awareness Week* sur le campus et la Conférence *Man Talk* à Carleton. De la formation concernant l'agression sexuelle et les services de soutien aux victimes d'agression sexuelle est offerte au personnel, au corps professoral, aux étudiants, aux facilitateurs *frosh*, aux chargés d'études, au personnel athlétique et aux nouveaux agents de sécurité étudiants.

Les services de santé et de counselling de l'université Carleton et son *Department of Equity Services* appuient les principes du 'Protocole d'aide aux victimes d'agression sexuelle d'Ottawa' et appui le Comité du Protocole dans ses efforts à maintenir une réponse complète et efficace à la violence sexuelle. Pour plus de renseignements : www.carleton.ca/equity



Ressources communautaires pour la violence sexuelle

Ressources communautaires

Outre les centres de santé et de recherches et les agences déjà discutés, les femmes ont aussi accès à des services spécialisés pour les victimes d'agression sexuelle à Ottawa. Ces derniers comptent le Ottawa Rape Crisis Centre, le Sexual Assault Support Centre, le Centre d'aide et d' lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), et des lignes d'aide locale et provinciale en cas de crises. En plus de l'aide téléphonique, plusieurs agences offrent du counselling face-à-face, individuel ou en groupe, des services de défense des droits et l'accompagnement à la cour pour les survivants, fournissent des renseignements et l'acheminement à un autre centre ou agence, informe le public, établit une liaison avec d'autres organisations communautaires.

Tout comme d'autres agressions, la violence sexuelle ne se produit pas seule et peut laisser la survivante traumatisée longtemps après l'agression. Le Tableau 2.3 illustre les 10 conséquences communes révélées par des survivantes à un Centre de santé au cours de 2009-2010. L'itinérance signifie que la survivante n'a pas d'adresse permanente et habite une maison d'accueil.

Services aux victimes d'Ottawa – Appuyer les survivants

Pamela Pizarro, Services aux victimes d'Ottawa

Services aux victimes d'Ottawa s'emploie à aider les personnes victimes de crime ou de circonstances tragiques. Plus de 75 % des clients servis par cette agence sont des femmes qui ont été victimes de violence. En tant qu'agence de première ligne, Services aux victimes d'Ottawa voit directement l'impact de la violence faite aux femmes sur la communauté, et constate également la différence que de solides appuis peuvent faire. Chacun des quatre programmes des Services aux victimes d'Ottawa (victimes en situation de crise, liens de soutien, accompagnement à la cour et programme de réponse rapide à la victime) appui uniquement les femmes qui ont vécu la violence, afin de s'assurer de répondre à leurs besoins immédiats et voir à ce que du soutien à long terme soit organisé.

Tableau 2.3 Dix principales conséquences de l'agression sexuelle, plaintes ou raisons pour accéder au Somerset Community Health Centre

Dix principales conséquences en 2009	Dix principales conséquences en 2010
1. Itinérance	1. Difficultés de langue (immigrante)
2. Immigrante et difficultés de langue	2. Visite d'observation / Santé : éducation / Conseil / Diète
3. Visite d'observation/ Éducation santé / Conseils / Diète	3. Historique d'abus d'alcool ou autre drogues
4. Dépression	4. Problème légal
5. Visite de renouvellement d'ordonnance	5. Anxiété
6. Anxiété	6. Visite pour un test d'urine
7. Épuisement	7. Peur/Inquiétude concernant la grossesse
8. Sentiment dépressif	8. Itinérance
9. Anémie pernicieuse	9. Sentiment dépressif
10. Visites pour injection locale / Infiltration	10. Épuisement

Plusieurs personnes sont disponibles afin d'aider les survivantes à se rétablir. La même agence communautaire a fourni des précisions sur les fournisseurs de services comme au Tableau 2.4

Tableau 2.4 Fournisseurs de services pour femmes accédant au centre de santé communautaire pour des questions d'agression sexuelle

2009 Services de soutien (agression sexuelle) : fournisseurs	% de rencontres	2010 Services de soutien (agression sexuelle) : fournisseurs	% de rencontres
autre	24	Infirmière	28
Travailleuse de rayonnement	22	Travailleuse sociale	25
Travailleuse sociale	18	Infirmière praticienne	17
Infirmière	16	Médecin	11
Médecin	11	Autre	7
Infirmière praticienne	4	Travailleuse de rayonnement	5
Action sociale/conseillère	3	Étudiant/stagiaire	2
Assistante-médecin	1	Action sociale/Conseillère	1
Acupunctrice	1	Acupunctrice	1
		Diététicienne/Nutritionniste	1

Ligne d'écoute téléphonique

Fem'aide est une ligne d'écoute téléphonique de 24 heures pour les femmes francophones cherchant de l'aide, une écoute active, et de l'intervention de crise. C'est une ligne locale et provinciale exploitée par le Centre des ressources de l'Est d'Ottawa et Maison d'amitié, et qui a des agences de service à Toronto et Sudbury. En 2009, Fem'aide au reçu 53 (1 %) appels de femmes en situation de crise ou à risque (pensées suicidaires), 2 920 (71 %) d'appels de femmes cherchant de l'appui, et 89 (2 %) demandes de renseignements. En 2010, elles ont reçu 177 (5%) appels de femmes en situation de crise, 3 008 (84 %) appels demandant de l'appui, et 15 (1 %) demandes de renseignements. Tel que présenté au Tableau 2.5, les interlocutrices déclaraient surtout qu'elles avaient été victimes du système (17 %) et avaient été agressées sexuellement (13%). **En 2009, 388 femmes déclaraient avoir été agressées sexuellement et 770 femmes déclaraient, en 2010, avoir connu des expériences similaires.** Ces appels ne concernaient pas toujours incidents récents puisque 43 % de celles qui avaient été agressées sexuellement l'avaient été pendant l'enfance (0-16 ans) tel que présenté au tableau 2.6.

Tableau 2.5 Violence déclarée par des survivantes sur la ligne d'écoute téléphonique de Fem'aide

Type de violence vécue*	2009	%	2010	%	Total	%
Violence économique	16	0	19	1	35	0
Violence psychologique/émotionnelle	93	2	96	3	189	2
Violence physique	27	1	49	1	76	1
Violence verbale	24	1	58	2	82	1
Violence sexuelle	67	2	87	2	154	2
Harcèlement criminel (stalking)	3	0	16	0	19	0
Isolement social (contrôle)	9	0	25	1	34	0
Menaces	5	0	17	0	22	0
Isolement forcé	2	0	12	0	14	0
Discrimination	54	1	99	3	153	2
Harcèlement	149	4	132	4	281	4
Harcèlement sexuel	67	2	204	6	271	4
Harcèlement sexuel en milieu de travail	82	2	258	7	340	4
Intimidation (bullying)	71	2	113	3	184	2
Intimidation par internet (cyberbullying)	1	0	1	0	2	0
Victimisé par le système	538	13	770	21	1 308	17
Violence faite à une personne âgée	20	0 %	4	0	24	0
Agression sexuelle	388	9 %	588	16	976	13
Violence fondée sur le sexe	41	1 %	181	5	222	3

*Les réponses ne sont pas mutuellement exclusives; Le nombre d'appels ne totalisent pas 100 % puisque tous les appels reçus ne sont pas reliés à la violence.



Tableau 2.6 Contexte de des agressions sexuelles/abus tel que rapporté par des survivantes sur la ligne d'écoute de Fem'aide

Type d'agression sexuelle	2009	%	2010	%	Total	%
Violence rituelle (culte)	18	0	3	0	21	0
Agression sexuelle (adulte)	481	12	356	10	837	11
Agression sexuelle au cours de l'enfance (0-16 ans)	1 799	44	1 516	42	3 315	43
Viol collectif	2	0	8	0	10	0
Viol par une connaissance	84	2	10	0	94	1
Dans un contexte de guerre	1	0	3	0	4	0
Total		58		52		55

Les survivantes déclarent aussi les nombreux effets secondaires de la violence vécue. Tel que présenté au Tableau 2.7, les survivantes rapportent le plus souvent des maladies (47 %), de la solitude (33 %), et de la détresse psychologique (31 %) résultant de la violence.

Tableau 2.7 Conséquences de la violence déclarées par des clientes à Fem'aide

Conséquences de la violence* rapportée par des clientes	2009	%	2010	%	Total	%
Maladie (physique, psychologique)	1 858	45	1 749	49	3 607	47
Solitude (ennui/indifférence/détachement)	998	24	1 569	44	2 567	33
Détresse psychologique (anxiété, peur, paranoïa, douleur, etc.)	1 127	27	1 271	35	2 398	31
Mémoires – retours en arrière (flashbacks)	1 300	32	751	21	2 051	27
Perte / changement d'emploi	577	14	730	20	1 307	17
Manque d'estime personnelle	700	17	469	13	1 169	15
Problèmes intimes	574	14	553	15	1 127	15
Dépression	751	18	369	10	1 120	15
Manque de sommeil	683	17	369	10	1 052	14
Pauvreté (problèmes pécuniaires)	246	6	671	19	917	12
Problèmes de nourriture	309	7	232	6	541	7
Manque d'autonomie - dépendance	206	5	268	7	474	6
Pensées suicidaires / essai de suicide	261	6	76	2	337	4
Problèmes légaux (garde, pension alimentaire, etc.)	113	3	144	4	257	3
Automutilation	235	6	13	0	248	3
Isolement (pas d'accès aux ressources, géographie)	121	3	65	2	186	2
Autre	52	1	130	4	182	2
Impossible de parler du sujet	61	1	101	3	162	2
Crainte pour sa sécurité personnelle	90	2	25	1	115	1
Dépendance (alcool, jeu, drogues)	20	0	74	2	94	1
Requière accès à une maison d'accueil	53	1	17	0	70	1
Personne sans-abri (errante ou sans adresse fixe)	40	1	3	0	43	1
Infection transmise sexuellement	2	0	2	0	4	0
Grossesse (peur d'une grossesse)	2	0	1	0	3	0

*Les réponses ne sont pas mutuellement exclusives



Intersections de la violence sexuelle et de la santé reproductive

Mel Pagliaro, Planned Parenthood Ottawa (stagiaire)

La relation non consensuelle existe dans un continuum allant de tactiques verbales à l'agression sexuelle et peut avoir plusieurs répercussions sur la santé sexuelle et reproductive. Ses effets sur la santé sexuelle comportent des identités sexualisées (c.-à-d., sexualité prématurée, vulnérabilité à être ciblé par des prédateurs sexuels, etc.), infections transmissibles sexuellement (ITS), douleurs pelviennes et/ou abdominales, difficultés urinaires, rapports sexuels douloureux, saignement génital et/ou tissus endommagés, écoulement vaginal, kyste de l'ovaire, infections de la vessie, et problèmes menstruels (Coy, Lee, & Roach, 2010; Williams, 2006). D'autres difficultés peuvent se manifester : gêne lors d'examen gynécologiques, malfonction de l'éveil sexuel, angoisse reliée au sexe, phobies ou aversions, et difficultés avec les relations sexuelles (Williams 2006). Les données mondiales suggèrent que les grossesses non planifiées ont lieu dans 4 % des viols, bien que cette statistique augmente avec l'agression sexuelle répétée et continue (Coy et al., 2010). Les survivantes de violence sexuelle peuvent ne pas avoir l'opportunité de négocier la contraception à cause du fait d'avoir à casher les contraceptifs ou d'avoir les méthodes de contrôle des naissances détraquées par l'abuseur (Coy et al., 2010). Alors qu'on défend à certaines femmes de prévenir les naissances, d'autres se voient forcées d'avoir des avortements. Les problèmes de fausses couches et de fertilité peuvent aussi se produire (Williams, 2006).

L'autonomie des femmes quant à leur corps et à l'habileté de prendre des décisions concernant leur santé sexuelle et reproductive est compromise par la violence sexuelle. Pour y remédier, des programmes de prévention du risque pourraient parler de relations saines, de négociations sexe/contraceptifs, d'activités sexuelles consensuelles sans pénétration, du continuum de sexe non consensuel, et de lectures à ce sujet (Coy, Lee, Kelly & Roach, 2010). Les professionnels de la santé pourraient gérer des outils de dépistage pour connaître les circonstances entourant la grossesse ou ITS et mesurer le degré de consentement (Coy et al., 2010, Organisation mondiale de la santé, 2006). Ces outils peuvent également être utilisés pour déterminer le besoin de détection, le diagnostic, et le traitement des ITS, aussi bien qu'offrir des options pour la grossesse, le counselling, et les ressources si nécessaire. Les professionnels de la santé peuvent faciliter les groupes de soutien par les pairs, soumettre à la médiation les révélations de grossesse et/ou ITS, et établir une liaison avec d'autres personnes qui travaillent avec des survivantes pour contrebalancer les difficultés auxquelles elles font face. (Coy et al., 2010; Organisation mondiale de la santé, 2006). Ces stratégies habiliteront les femmes à négocier le sexe, gérer le consentement, réduire les grossesses non planifiées, agrandir les perspectives de sexe, réduire les abonnements aux mythes du viol, et dans l'ensemble, améliorer la santé physique et mentale.

Renseignements et ligne d'aiguillage téléphonique

Incorporée en 2002, l'Association canadienne pour la liberté de choix (ACLC) est un organisme à but non lucratif voué à assurer des choix pour l'ensemble des Canadiennes et Canadiens en matière de procréation. L'ACLC veut un monde où chacun – peu importe l'âge, l'habileté, la race, le genre, l'orientation sexuelle, le lieu de résidence, ou socio-économique ou autre statut – aura accès à l'information, aux ressources, et services requis pour faire et exercer des choix informés sur tous les aspects de leur santé et droits de procréation. L'ACLC appui et travaille à la prévention des grossesses non désirées, favorise la contraception, éduque les femmes, les hommes et la jeunesse, et s'assure que les familles aient les ressources nécessaires pour élever des enfants heureux et en santé. Parmi ses services on trouve une ligne téléphonique d'information et d'aiguillage. Depuis sa fondation en 2006, ils ont reçu 10 appels concernant l'enregistrement d'occurrences d'agressions sexuelles et de coercition. Ces appels comprennent des cas où :

- Un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle des États-Unis cherchait un spécialiste de l'avortement pour un client;
- Le père d'une jeune fille de 16 ans, qui avait été forcée d'avoir un avortement par son partenaire, cherchait du soutien pour sa fille;
- Une femme a téléphoné parce que son amant la forçait d'avoir un avortement;
- Une mère inquiète a téléphoné pour parler de sa fille enceinte qui vivait peut-être une relation abusive;
- Une femme du Manitoba qui avait une relation violente et était enceinte de 20 semaines cherchait à obtenir un avortement;
- Une survivante d'une agression sexuelle facilitée par la drogue, résidant à l'Île-du-Prince-Édouard, avait appris qu'elle était enceinte depuis 20 semaines à la suite de cette attaque;
- Une femme vivant une relation abusive était inquiète, avait peur, et voulait tout simplement parler à quelqu'un;
- Un membre d'une famille a téléphoné parce qu'il était inquiet d'une fille qui était forcée par ses parents de mener à terme une grossesse non voulue;
- La clinique Morgentaler d'Ottawa a téléphoné afin de discuter d'une jeune fille de 14 ans qui devait voyager pour obtenir un avortement. Elle était une nouvelle réfugiée de Djibouti qui avait été victime d'un collectif par la police dans son pays et elle était enceinte de 21 semaines; et
- Une femme qui était enceinte de 10 semaines et dont le mari agresseur l'avait renvoyée de la maison.



Obstacles à l'accès aux services d'avortement

Même si l'avortement est légalement disponible à toute femme au Canada, il n'est pas toujours accessible. Actuellement, seulement 16 % des hôpitaux canadiens (1 sur 6) fournissent des services d'avortement accessibles (Association canadienne pour la liberté des choix). Il y a de nombreux obstacles auxquels les femmes doivent faire face afin d'accéder aux services d'avortement, particulièrement celles qui fuient des relations abusives :

Des obstacles idéologiques et de mauvaises références – Ceci comprend les professionnels de la santé, conseillers, et autres fournisseurs de services qui ne donnent pas toutes les options de soins de santé ou donnent aux clients l'impression d'être jugés ou honteux de se renseigner au sujet des services d'avortement.

Boîtes vocales – Plusieurs hôpitaux du Canada utilisent un système de boîte vocale pour les clients qui désirent prendre rendez-vous. Pour les femmes qui vivent avec un partenaire ou des parents abusifs, ou viennent de quitter une relation de violence, une boîte vocale peut devenir un obstacle énorme pour accéder aux services d'avortement.

Coût et voyage – À cause du manque d'accessibilité aux services d'avortement, les femmes peuvent devoir encourir des coûts de voyage (telle perte de salaire) afin d'obtenir ces services. Pour les femmes fuyant des relations violentes, récemment séparées, ou vivant dans la pauvreté, les coûts nécessaires peuvent les empêcher d'accéder aux services.

Groupes antichoix – Des groupes antichoix opèrent des centres d'urgence-grossesse qui sont souvent des organisations confessionnelles dont l'objectif principal est de dissuader les femmes d'avoir des avortements, en favorisant la parentalité ou l'adoption comme les seuls choix moraux disponibles.

Les mythes de l'avortement et la santé sexuelle – Les mythes liés à l'avortement et aux relations violentes peuvent avoir un impact sévère sur la perception qu'a la femme de ses options en matière de reproduction et de santé sexuelle. Ceci peut décourager une femme d'exercer ses options ou la faire sentir honteuse ou coupable au sujet d'un des choix qu'elle a fait, que ce soit de demeurer dans une relation violente ou de terminer ou continuer la grossesse avec ce partenaire.

Source : Association canadienne pour la liberté de choix (2010).

Renforcement de la prévention : Violence sexuelle, jeunesse et alcool

Jennifer Fraser, Université d'Ottawa

Des partenaires communautaires, préoccupés par la fréquence des incidents reliés à l'alcool et à la violence sexuelle parmi les jeunes, ont décidé d'investiguer ce qui se fait dans notre communauté pour les prévenir et ont lancé une campagne de sensibilisation semblable à celle élaborée à Edmonton. Prévention du crime Ottawa, le Ottawa Rape Crisis Centre et la COCVFF ont exploré les stratégies dans la perspective des fournisseurs de services et de la jeunesse à partir des discussions de groupes de consultation. Les résultats de cette étude, publiés dans « Renforcement de la prévention : « Violence sexuelle, jeunesse et alcool », montrent que les jeunes ont des attitudes et croyances contradictoires au sujet de la violence sexuelle et le rôle de la « victime ». Ils perçoivent

également des lignes imprécises entre activité sexuelle et consentement en général, mais davantage quand l'alcool est présente. La jeunesse ainsi que les fournisseurs de services ont fait plusieurs suggestions à savoir comment améliorer les stratégies de prévention dans la Ville d'Ottawa. Une des approches les plus prometteuses, c'est la Campagne « Sois pas ce gars-là » lancée en mai 2011 qui utilise des images provocantes pour rejoindre les agresseurs potentiels de la violence sexuelle reliée à l'alcool. Des affiches de cette campagne sont placées dans les bars et restaurants de la région d'Ottawa.

Pour plus de renseignements :
<http://www.octevaw-cocvff.ca/fr/building-prevention>

Fémicides

Un fémicide se réfère à un cas d'homicide où la mort d'une femme peut être liée à l'agression sexuelle.

Homicides au Canada

- Au Canada au cours de 2009, 610 homicides ont été enregistrés par la police au Canada. De ces cas, 160 victimes étaient des femmes, ce qui représente 26 % ou 1 sur 4 des victimes de tous les homicides. (Statistics Canada, 2010; Statistiques Canada, 2010b).
- Les homicides impliquent typiquement des agresseurs masculins. En 2009, 485 hommes étaient accusés de commettre un homicide, ce qui représente 80 % de tous les homicides et 89 % de tous les homicides pour lesquels un suspect a été identifié (Statistiques Canada, 2010b).



Homicides entre conjoints au Canada

- Au cours des derniers 10 ans, la police a identifié plus de 1 500 homicides commis par des membres de la famille, représentant un tiers (35 %) de tous les homicides élucidés (Statistiques Canada, 2011).
- Au total, 65 homicides de conjoints ont été rapportés en 2009; 49 femmes, 15 hommes, et 1 conjoint du même sexe ont été tués par des conjoints actuels ou antérieurs (Statistiques Canada, 2010).
- Des 49 femmes tuées, 14 l'ont été par un conjoint séparé ou divorcé, comparé à seulement 2 des 15 victimes masculines, ce qui rend les femmes plus susceptibles d'être tuées par un ex-conjoint (Statistiques Canada, 2010).

Homicides en Ontario

- En 2009, 178 homicides ont été rapportés en Ontario (Statistiques Canada, 2010c).
- Des 93 cas révisés de 2003 à 2009 par le Comité d'examen des décès dus à la violence familiale (CEDVF), 45 % étaient des homicides, 38 % des homicide-suicides, 10 % des tentatives d'homicide-suicides, 4 % de multiple homicide-suicides, et 3 % étaient des suicides multiples (CEDVF).
- La cause du décès la plus commune : plusieurs de ces victimes ont été poignardées (32 %), suivi de blessures d'arme à feu (26 %) et toute autre forme d'armes (42 %) (CEDVF, 2009).

Tableau 2.1 Les facteurs de risque les plus communs pour l'homicide tels qu'identifiés par le Comité d'examen des décès dus à la violence familiale (2009)

(Voir tableau 2.1 en APPENDICE E sur la page 54)

Homicides à Ottawa

- **En 2009, trois femmes ont été tuées à Ottawa; une de ces femmes d'entre elles a été tuée par un conjoint.**
- **En 2010, quatre femmes ont été tuées; une par son ancien petit ami et l'autre par son ancien conjoint.** Les deux autres meurtres n'étaient pas liés à la violence conjugale.

Recherche-pilote d'échantillonnages ('snapshot')

Contexte

Le Projet de recherche-pilote d'échantillonnages ('Snapshot') est une entreprise originale de collecte de données menée à l'automne de 2010, et qui relève du plus grand projet « À l'abri des regards ». Le premier rapport « À l'abri des regards » (2009) identifiait différents défis liés à l'utilisation des données qui existaient déjà, tels que calculer deux fois le nombre de participants qui reçoivent les services de plus d'une agence, et la nécessité de collecter l'information démographique pour chacun des clients. Pour s'attaquer à ces défis, la COCVFF a créé un nouveau questionnaire (voir Appendice C) et le manuel de référence qui l'accompagne (voir Appendice D). Ce questionnaire a été distribué à toutes les agences membres. Les objectifs du Projet de recherche d'échantillonnages sont comme suit :

- Fournir un profil plus complet des femmes servies par les agences communautaires;
- mieux comprendre comment les femmes d'Ottawa répondent aux incidents violents et quels sont les services auxquels elles font appel pour trouver du soutien; et,
- identifier le profil démographique des femmes servies afin de faire ressortir les obstacles potentiels que des femmes peuvent avoir à surmonter pour obtenir des services et de soutien.

On a demandé aux agences membres de compléter un questionnaire pour chacune des clientes et chacun des clients servis au cours de la semaine de collection des données qui avait lieu du lundi 27 septembre au vendredi 1er octobre 2010. La participation à ce projet était volontaire et la participation au projet de recherche 'snapshot' n'était pas requise pour participer au plus grand projet « À l'abri des regards ». **Un total de huit agences ont collecté des données pour le projet 'snapshot' :** sept servant des survivantes et survivants et une, les agresseurs violents (pour savoir quelles sont les agences participantes, voir Appendice B).

Clients servis

Au cours de la période de cinq jours du 27 septembre au 1er octobre 2010, 7 agences d'Ottawa ont servi 128 survivantes/survivants de violence (114 femmes, et 14 enfants de moins de 18 ans). Parce que le nom des survivants ne pouvait pas être divulgué à cause des exigences de confidentialité, il n'est pas possible de déterminer combien de femmes et d'enfants ont été servis, et un double comptage peut s'être produit.

Âge

Les enfants servis se situent entre 2 et 15 ans dont 7 filles et 7 garçons. Les femmes servies se situent entre 18 et 84 ans. La moyenne d'âge de tous les clients servis est 39 ans. On peut voir une ventilation par âge au Tableau 4.1. Les clientes étaient



distribuées également par groupe des 18-29 ans, des 30-39 ans, et 40-49 ans, représentant chacun approximativement un quart du total des femmes servies.

Tableau 4.1 Détail du nombre de femmes servies par catégorie d'âge

Groupe d'âge	Nombre de femmes servies	%
18-24	11	10
25-29	12	11
30-39	27	24
40-49	29	25
50-59	21	18
60-69	10	9
70+	3	3
non spécifié	1	1
Total	114	100

Langue

La majorité des clients parlaient anglais (51 %) ou français (19 %) comme première langue, mais 29 % des clients parlaient une autre langue à la maison. On peut voir le détail d'autres premières langues au Tableau 4.2. En ce qui concerne la langue de service, 76 % des clients préféraient être servis en anglais, et 23 % en français.

Tableau 4.2. Détail des autres langues

Langue	Nombre de personnes	%	Langue	Nombre de personnes	%
Arabe	5	4	Lingala	1	1
Bahasa	1	1	Mandarin	1	1
Belge	1	1	Ndebele	1	1
Chinois	1	1	Portuguais	3	2
Créole	1	1	Russe	2	2
Farsi	2	2	Somalien	6	5
Grec	1	1	Espagnol	5	4
Kirundi	1	1	Vietnamien	1	1

Origines

La majorité (79%) de ceux qui ont accédé aux services étaient citoyens Canadiens. Le nombre de clients servis incluait aussi des immigrants admis (10%), des réfugiés (4%), et des clients en possession d'un visa de travail (2%). Le détail de l'origine des clients se trouve au Tableau 4.3. De tous les clients servis, 27 % étaient des minorités visibles et 4 % identifiés comme autochtones.

Tableau 4.3 Origine des clients par lieu de naissance (page prochaine)

Lieu	Nombre de personnes	%
Canada	82	65
Autre, Amérique du Nord	3	2
Amérique du Sud	6	5
Europe	11	9
Afrique	17	13
Asie	6	5
Australie	1	1

Lieu de résidence

Les femmes et les enfants qui ont accédé aux services étaient répartis dans la ville et ses environs. On a demandé aux agences d'enregistrer les trois premiers indicatifs du code postal de la résidence des clients. En tout, 105 clients ont fourni ce renseignement. Le Tableau 4.4 fournit le détail par secteur. Les codes postaux les plus communs étaient K2B et K2M de l'Ouest d'Ottawa. Ce résultat ne signifie pas qu'il y a plus de violence dans ces secteurs, mais plutôt que plusieurs agences ayant participé au Projet pilote étaient situées dans l'Ouest d'Ottawa. Au lieu de viser des secteurs spécifiques de la ville, les codes postaux devraient indiquer que la violence se produit dans tous les voisinages, sans égard du statut socio-économique ou de la composition ethnique.

Tableau 4.4 Distribution des clients servis selon les trois premiers indicatifs du code postal de leur résidence

Code postal	Secteur approximatif	Nombre de personnes	%
J8Z	Gatineau (Hull Nord)	1	1%
K0A	Rural – Région de la capitale nationale	2	2%
K0G	Rural – Rideau Lakes area	1	1%
K1B	Blackburn Hamlet / Pine View / Sheffield Glen	3	3%
K1C	Orléans	2	2%
K1G	Riverview / Hawthorne / Canterbury / Hunt Club Park	3	3%
K1H	Alta Vista / Billings Bridge	1	1%
K1K	Overbrook, Forbes, Manor Park, Viscount Alexander Park, Finter Quarries	3	3%
K1L	Zone Vanier / lac McKay	6	6%
K1N	Basse-ville / Marché Byward / Côte-de-Sable / Université d'Ottawa	8	8%
K1P	Colline du Parlement	1	1%
K1R	Centre-ville	2	2%
K1S	The Glebe / Old Ottawa South / Old Ottawa East / Carleton University / Dow's Lake area	2	2%
K1T	Blossom Park / Greenboro / Leitrim	3	3%
K1V	Heron Gate / Heron Park/ Riverside Park / Hunt Club / Riverside Sud / Aéroport	2	2%
K1Y	Hôpital Civique / Island Park / Hintonburg / Mechanicsville / Parc Champlain	1	1%
K1Z	Westboro / Carlington	5	5%
K2A	Highland Park / McKellar Park / Carlingwood	3	3%
K2B	Britannia / Pinecrest	10	10%
K2C	Queensway / Copeland / Carlington / Carleton Heights	6	6%
K2E	Ottawa Ouest	3	3%
K2G	Davidson Heights / Nepean	6	6%
K2H	Bells Corners / Arlington Woods	3	3%
K2J	Barrhaven	3	3%
K2K	Beaverbrook / South March	3	3%
K2L	Katimavik-Hazeldean / Glen Cairn	2	2%
K2M	Bridlewood	10	10%
K2P	Centre-Ville	2	2%
K2R	Fallowfield Village / Cedarhill Estates / Orchard Estates	1	1%
K2S	Stittsville	1	1%
K4A	Fallingbrook	1	1%
K4K	Rockland	1	1%
K7A	Smiths Falls	3	3%
P0M	Algoma, Sudbury District and Rural Greater Sudbury	1	1%



Conditions de logement

On a également demandé aux clients quelles étaient leurs conditions de logement actuelles. Plus d'un tiers de tous les clients vivaient seuls dans un logement loué, (avec ou sans enfant), tandis que 15 % des répondants résidaient avec un membre de la famille, et 14 % habitaient une maison d'accueil. Parmi ceux qui habitaient avec d'autres (en tant que locataire ou propriétaire), plusieurs résidaient avec l'agresseur violent. On peut voir une ventilation par âge au Tableau 4.5

Tableau 4.5 Conditions de logement actuelles par ordre d'âge (pourcentage du total des clients)

Groupe d'âge	Loue (seul)	Loue (avec d'autres)	Propriétaire (soi-même)	Propriétaire (avec d'autres)	Logement social	Maison d'accueil	Avec parents	Errant	Avec autre famille
Enfants	1	0	0	0	1	0	10	0	0
18-24	2	1	0	0	1	3	2	1	1
25-29	5	0	0	0	1	3	0	0	0
30-39	8	3	2	2	3	2	0	0	1
40-49	11	1	1	3	1	6	0	0	1
50-59	7	3	3	3	0	1	0	0	0
60-69	3	2	1	2	0	0	0	0	1
70+	2	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	38	10	6	10	6	14	12	1	4

Autres caractéristiques démographiques

D'autres caractéristiques démographiques intéressantes incluent le statut matrimonial (Tableau 4.6) et le niveau d'éducation complété (Tableau 4.7). Ces résultats suggèrent que les clientes sont le plus souvent séparées de leur mari ou conjoint de fait (39 %), suivies de celles qui sont célibataires (26 %), et divorcées (17 %). Les clientes étaient presque toutes célibataires, seulement 4 %⁴ se sont identifiées homosexuelles. Plus de la moitié des clientes avait complété des études secondaires ou moins (47 %), tandis que 53 % avaient complété une certaine forme d'éducation post-secondaire.

Tableau 4.6 Statut matrimonial des clientes

Statut matrimonial	Nombre de femmes	%
Célibataire	33	26
Conjoints de fait	6	5
Mariée	13	10
Séparée	49	39
Divorcée	22	17
Veuve	4	3
Total	127	100

Tableau 4.7 Plus haut niveau d'éducation complété par les clientes

Plus haut niveau d'éducation complété	Nombre de personnes	%
Moins que le secondaire	30	26
Secondaire complété	25	21
Collège/université (en partie)	13	11
Collège complété	13	11
Université complété	22	19
"Études post-graduées (en partie/complétées)"	6	5
Total	117	100

⁴ 2 % n'ont pas répondu à cette question. Les sans-réponses se trouvaient sur des questionnaires d'enfants.



Résultats

Relation avec l'accusé

Les clients déclarent différents types de personnes comme agresseur violent. Maris (50 %) et petits amis (16 %) étaient cités le plus souvent. Les incidents d'agression d'enfants et de personnes âgées ont également été identifiés. En tout, la durée moyenne d'une relation entre la survivante et l'accusé était de 12.8 ans. Dans les cas d'abus des personnes âgées, où un enfant adulte de la survivante était l'agresseur, les relations étaient souvent les plus longues. Plusieurs des agresseurs accusés étaient déclarés récidivistes (67 %) ayant un passé de comportement violents. Le détail complet des composantes de la relation entre survivant et accusé apparaît au Tableau 4.8.

Tableau 4.8 Détail de la relation survivante-accusé

Relation avec l'accusé (c.-à-d. l'accusé est...de la survivante)"	Nombre de femmes	%	Durée moyenne de la relation (en années)	Nombre d'accusés avec un passé de comportement violent	%
Petit-ami actuel	12	10	2.3	8	67
Mari actuel	18	14	17.0	11	61
Ex-petit-ami	8	6	2.3	6	75
Ex-mari	22	18	15.8	17	77
Mari (séparé)	22	18	12.5	15	68
Colocataire	2	2	s.o.	1	50
Partenaire de la mère	1	1	1.0	1	100
Ex-conjoints de fait	11	9	8.7	4	36
Enfant / beau-fils, belle-fille	5	4	39.4	5	100
Partenaire du même sexe	2	2	17.5	1	50
Conjoint de fait	6	5	8.0	3	50
Mari polygame	1	1	1.5	1	100
Parent	12	10	10.3	10	83
Frère, soeur	2	2	34.0	1	50
Total	125	100	12.8	84	67

Détails de l'infraction

Tel qu'on peut le constater au Tableau 4.9, les femmes vivent plusieurs formes de violence. La violence économique est la plus souvent déclarée (75 %), suivie de la violence émotionnelle/verbale/et psychologique (73 %), violence physique (65 %), et violence sexuelle (19%). La violence émotionnelle/verbale/psychologique est la plus fréquente parmi les conjoints (actuels, séparés, et antérieurs). Après avoir retiré les groupes ayant seulement une ou deux déclarations, les ex-petits-amis étaient les agresseurs les plus physiquement violents que les autres groupes. La violence sexuelle était la plus souvent mentionnée dans le contexte d'une relation intime. Finalement, étant donné les recherches antérieures, la violence économique était beaucoup plus souvent déclarée que prévu. Par exemple, la violence économique était déclarée dans 100 % des cas où un ex-petit-ami était identifié comme l'agresseur, et 83 % des cas où le petit-ami actuel, conjoint de fait, ou parent était identifié comme l'agresseur.



Tableau 4.9 Type de violence selon l'agresseur

Relation avec l'accusé (c.-à-d. l'accusé est ... de la survivante)	Violence verbale/émotionnelle/psychologique		Violence physique		Violence sexuelle		Violence économique	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Petit-ami actuel	8	67	9	75	2	17	10	83
Mari actuel	16	89	12	67	3	17	14	78
Ex-petit-ami	6	75	8	100	2	25	8	100
Ex-mari	19	86	15	68	7	32	17	77
Mari (séparé)	14	64	13	59	5	23	17	77
Colocataire	1	50	2	100	0	0	2	100
Partenaire de la mère	0	0	1	100	0	0	1	100
Ex-conjoint de fait	9	82	8	73	2	18	7	64
Enfant / Beau-fils ou belle-fille	3	60	3	60	0	0	1	20
Partenaire du même sexe	1	50	1	50	0	0	1	50
Conjoint de fait	4	67	4	67	2	33	5	83
Mari polygame	1	100	1	100	0	0	1	100
Parent	10	83	5	42	0	0	10	83
Frère, soeur	1	50	1	50	1	50	2	100
Total	93	73	83	65	24	19	96	75

Le Tableau 4.10 fournit les détails du type de violence vécue selon l'âge de la survivante ou du survivant. Les enfants étaient le plus souvent exposés (79 %) à la violence émotionnelle/verbale/psychologique, tout comme l'étaient les jeunes adultes de 18 à 24 ans. Les clientes et clients âgés de 60 à 69 ans étaient le groupe qui déclarait le plus souvent la violence physique, et la violence économique. La violence sexuelle était la plus courante chez les femmes de 25 à 29 ans.

Tableau 4.10 Type de violence selon l'âge des survivants

Âge de la survivante ou du survivant	Violence émotionnelle/ verbale/psychologique		Violence physique		Violence sexuelle		Violence économique	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Enfants	11	79	6	43	1	7	0	0
18-24	9	82	7	64	1	9	1	9
25-29	8	67	9	75	5	42	3	25
30-39	20	74	20	74	5	19	2	7
40-49	20	69	20	69	7	24	3	10
50-59	18	86	13	62	6	29	6	29
60-69	6	60	8	80	0	0	7	70
70+	2	67	1	33	0	0	2	67
Total	95	74	84	66	25	20	24	19

Implication de la police

La police a été contactée dans 64 % des cas et un 6 % additionnel de cas avaient l'intention de contacter la police. Des accusations ont été portées dans 73 %⁵ des cas tel que déclaré par les clients.

⁵ Tel que déclaré par les clients.

Moment de l'agression *

Parmi les clients demandant de l'aide, 21 % ont déclaré que la violence avait lieu actuellement (au cours des derniers 30 jours), 38 % ont déclaré que la violence s'était manifestée dans la dernière année, et 33 % cherchaient des services pour un incident violent historique (ayant eu lieu il y a plus d'un an). Pour le détail au sujet du moment des agressions, voir le Tableau 4.11 pour voir le détail.

Tableau 4.11 Type de violence selon le moment de l'agression

Moment de l'agression	Violence émotionnelle/ verbale/ psychologique		Violence physique		Violence sexuelle		Violence économique	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Actuel	19	70	15	56	5	19	4	15
Dernière année	34	71	34	71	8	17	8	17
Historique	37	86	32	74	10	23	12	28
Total	90	70	81	63	23	18	24	19

* Les pourcentages reflètent le pourcentage des cas qui se sont produits au cours de la période indiquée. Par exemple, 19 des 27 clients déclarant une agression actuelle ont vécu de la violence émotionnelle/verbale/psychologique. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Aide/soutien demandé

Les femmes ont fourni des renseignements au sujet d'autres services auxquels elles avaient accédé à d'autres moments (non seulement au cours de la période de collection des données). Trente-neuf pour cent des clientes ont déclaré avoir subi des blessures physiques, alors que 62%⁶ pour cent des clientes ont reçu des soins médicaux après avoir accédé aux services. En tout, 81 % des clientes ont déclaré avoir cherché du soutien psychologique/émotionnel. Tel qu'indiqué au Tableau 4.12 les clientes ont accédé à plusieurs services. Seulement 10 % ont déclaré que le service visité présentement était le premier endroit où elle venait chercher de l'aide. La plupart des clientes contactaient la police (58 %), suivi des amis et/ou famille (45 %), un centre de ressources communautaires (41 %) et une agence pour femmes ou groupe (37 %). Trente-deux pour cent de toutes les clientes avaient accédé à une maison d'hébergement.

Tableau 4.12 - Détail de l'accès aux autres services

Accès aux autres services	Nombre	%
Police	75	58 %
Amis/famille	57	45 %
Centre de ressources communautaires	52	41 %
Service de counselling/psychologique	52	41 %
Agences/groupe de soutien pour les femmes	47	37 %
Autres ressources communautaires	42	33 %
Maison d'accueil pour les femmes	41	32 %
Établissement médical	35	27 %
Programme gouvernemental/département/agence	23	18 %
Représentant religieux	22	17 %
Centre pour agressions sexuelles	3	2 %

Agresseurs

New Directions, un programme d'intervention auprès des partenaires violents, a participé au Projet de recherche 'snapshot' et collecté des données au sujet des agresseurs qui entraient au programme au cours de la semaine de collection de données. Au moment de la collecte 17 hommes participaient au programme des volontaires, 159 hommes étaient mandatés par le tribunal de participer au programme, deux femmes participaient au programme des volontaires, et 15 femmes étaient mandatées par le tribunal. De plus :

- 136 hommes mandatés par le tribunal avaient été acheminés mais n'avaient pas encore fait un rendez-vous admission ;

⁶ Certains services fournissent des soins médicaux même si la cliente ne déclare pas de blessure.



- 64 de ces hommes avait un rendez-vous d'admission prévu;
- 94 hommes mandatés par le tribunal avaient complété l'admission et attendaient de commencer un groupe;
- 10 femmes mandatées par le tribunal avaient complété l'admission et attendaient de commencer un groupe;
- 2 femmes volontaires avaient complété l'admission et attendaient de commencer un groupe; et,
- à partir du 1er octobre, New Directions travaillait avec un total de 435 personnes à différentes étapes du programme.

Au cours de la semaine d'échantillonnages du 27 septembre 2010, 18 hommes et deux femmes avaient été acheminés vers New Directions. Leurs renseignements démographiques apparaissent au Tableau 4.13 et comprennent leur statut chez New Directions à compter du 31 décembre 2010. Les personnes acheminées par le Tribunal pour l'instruction des causes de violence conjugale venaient satisfaire à une condition de probation (50 %). Seulement 50 % des clients étaient toujours présents ou planifiaient (sur listes d'attente) de participer au Programme à compter de décembre 2010. Les clients étaient en majorité canadiens et avaient moins de trente ans.

Tableau 4.13 - Détail concernant les clients de New Directions qui sont des hommes admis au cours de la semaine du 27 septembre 2010

	Nombre	%		Nombre	%
Type d'orientation			Minorité visible		
Programme d'intervention rapide Acheminement	5	25	Oui	5	25
Probation/Libération conditionnelle	10	50	Non	8	40
Volontaire	2	10	Non spécifié	7	35
Engagement de garder la paix	1	5	Travaille à l'extérieur de la maison		
Ordonnance du tribunal de la famille	1	5	Oui	6	30
Participe/ou participera au programme à compter de décembre 2010			Non	5	25
Oui	10	50	Non spécifié	9	45
Non (ne s'est pas présenté à l'admission)	5	25	Langue maternelle		
Non spécifié	5	25	Arabe	1	5
Pays de naissance			Anglais	9	45
Somalie	2	10	Thaïlandais	1	5
Canada	10	50	Albanais	1	5
Thaïlande	1	5	Non spécifié	8	40
Yougoslavie	1	5	Durée de la relation avec la survivante		
Non spécifié	6	30	Un an ou moins	3	15
Âge			2-5 ans	1	5
20-29	6	30	6-10 ans	7	35
30-39	3	15	10-15 ans	1	5
40-49	3	15	Non spécifié	8	40
50-59	1	5	Contact avec la victime		
Non spécifié	7	35	Oui	3	15
Éducation			Oui, à l'aide d'une troisième personne	1	5
Moins que le secondaire	5	25	Non	9	45
Secondaire - complété	2	10	Non spécifié	7	35
Collège/université – en partie	1	5	A des enfants		
Collège - complété	3	15	Oui	4	20
Université - complété	2	10	Non	2	10
Études post-graduation – en partie/complétées	1	5	Non spécifié	14	70



Implications

Une des limites de la méthodologie de recherche de « À l'abri des regards » est l'incapacité d'éviter le double comptage dans les données fournies par les agences. Par exemple, si une femme avait visité une maison d'hébergement, contacté la police et reçu des soins de l'Hôpital d'Ottawa, le tout durant la semaine du 27 septembre 2010, elle aurait été comptée trois fois dans les données. Le questionnaire « snapshot » comprend la question « Ceci est-il le premier service auquel vous avez accédé ? ». Les résultats de cette question indiquent que seulement 10 % des clientes servies étaient uniques. L'autre 90 % avaient visité des services additionnels et donc peuvent avoir été comptées plus d'une fois dans les données si les services contactés étaient parmi les huit agences participant à la recherche « snapshot ». C'est une importante constatation pour améliorer la méthodologie de recherche. Étant donné la prévalence du chevauchement dans l'accès aux services, il est recommandé pour les futurs projets qu'un unique numéro d'identification soit collecté pour chacune des clientes afin de déterminer plus correctement le nombre de femmes servies, et de dépister comment elles naviguent les chassés-croisés de services qui leur sont disponibles.

De plus, la collecte d'information démographique telle que le nombre d'enfants, le revenu, et les ressources personnelles peut permettre de déterminer le profil des femmes les plus susceptibles d'accéder à certains services, déterminer qui n'est pas en mesure d'accéder aux services, et améliorer l'expérience des femmes qui visitent les services locaux.

Somme toute, le projet pilote a réussi à collecter des données qui n'étaient pas disponibles auparavant avec l'actuel modèle de recherche « À l'abri des regards ». La rétroaction des agences participantes et des agences qui n'ont pu participer sera précieuse pour améliorer les approches futures de la recherche dans ce domaine.

Recommandations

Les recommandations qui suivent ont été proposées par la COCVFF dans le premier volume du rapport « À l'abri des regards ». Selon les résultats du second volume, les recommandations ont été revues afin de refléter des objectifs clairs, mesurables et atteignables pour les agences membres de la COCVFF et pour la communauté en général.

A. Rapports et collectes de données standardisés

1. Système judiciaire

- **Travailler conjointement avec le Service de police d'Ottawa afin d'améliorer l'identification et l'enregistrement des crimes de violence contre les femmes, surtout les homicides.**

Le premier volume « À l'abri des regards » identifiait une erreur de comptage dans les données du Service de police d'Ottawa (SPO). Les femmes tuées par leur mari ou partenaire n'étaient pas enregistrées dans les données de violence conjugale, seulement dans les données d'homicide général. L'erreur minime puisque les décès sont quand même enregistrés mais, il y a cependant avantage à les calculer correctement. En incluant ces décès dans les données de violence contre un partenaire, ceci permet aux groupes et chercheurs communautaires de fournir une analyse des crimes selon le genre et d'avoir une compréhension plus approfondie des facteurs sous-jacents contribuant au crime. Cette connaissance peut servir à informer les décideurs et à améliorer les initiatives de prévention et les programmes.

- **Promouvoir une augmentation du nombre de données détaillées mises à la disposition du public par le système judiciaire.**
- **Utiliser le programme Court Watch pour améliorer la transparence des résolutions de cas et leur publication au Tribunal de violence conjugale local.**

Une continuité dans le pistage des données de la police à travers le système judiciaire est la seule façon pour le public de pouvoir mesurer si le système de justice pénale répond efficacement aux cas d'agression et de violence sexuelle contre une femme. Afin de pouvoir mesurer le procédé, le public doit être informé du nombre de cas d'agression et de violence sexuelle qui sont déclarés à la police, de la proportion de ces cas qui mène à une accusation et contre qui, de combien d'accusés se rendent aux enquêtes préliminaires et à une audience du tribunal, et finalement, des dispositions de ces cas et des sentences qui ont été rendues aux accusés trouvés coupables.

Le ministère du Procureur général est responsable du système judiciaire de l'Ontario, dont les Tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale (TICVC) . Très peu de données sont communiquées au public concernant la résolution des cas. La COCVFF s'engage à collecter ces données à l'aide du programme Court Watch. C'est un des objectifs de la COCVFF de collecter l'information concernant les décisions de la cour et de la communiquer au public. La COCVFF espère commencer la communication des résultats à la fin de 2012 ou au début de 2013.



2. Ministères gouvernementaux

- **Favoriser une communication accrue entre les différents ministères du gouvernement afin de permettre aux causes VFF d'être suivies à partir du moment où des accusations sont portées, jusqu'à ce que l'accusé quitte le système de justice pénale.**

À cause de la Loi sur la protection des renseignements personnels, le partage d'information liée aux cas de violence entre partenaires intimes dans les ministères gouvernementaux est un défi. Des données qui permettent de suivre le progrès d'une personne dans le système de justice pénale sont nécessaires, afin d'aider les fournisseurs de services à établir les freins et contrepoids nécessaires pour s'assurer que le système réponde de façon appropriée et juste aux survivantes d'agression et de violence sexuelle.

- **Normalisation des exigences de la collecte de données et de la préparation de rapports destinés à la communauté VFF.**

Un des grands défis dans la préparation de ce rapport fut de devoir naviguer parmi les différentes méthodes de collecte utilisées par les organisations participantes. Généralement, les statistiques sont collectées par des agences dont les divers organismes de financement ont des exigences de collecte différentes. Tandis que diverses organisations semblables, (comme les maisons d'accueil pour femmes), offrent des services comparables, elles ne suivent pas les femmes servies de la même façon. Par exemple, des organisations enregistrent le nombre de femmes qui accèdent au service, d'autres enregistrent le nombre de visites, tandis que d'autres notent le nombre d'heures de service fourni. Deuxièmement, les définitions du travail varient parmi les organisations. Par exemple, l'agression sexuelle peut être mesurée par agressions uniques récentes, agressions historiques pour lesquelles les femmes demandent de l'appui maintenant, ou visites de soutien individuel reliées à une agression sexuelle. Finalement, il y avait des données et des catégories variées concernant l'information démographiques des femmes accédant aux services. L'amélioration des outils de collecte de données et les informations recherchées devraient se développer en travaillant ensemble, ministères et agences, en vue de l'éducation populaire, du développement de programmes, du renforcement des capacités, de la responsabilité et de la défense des droits.

- **Commencer le dialogue avec le gouvernement et les parties prenantes de la communauté afin d'examiner la possibilité de créer une base de données VFF qui permettrait surveiller les données en temps réel.**

La COCVFF continuera d'explorer de nouvelles façons d'observer la violence faite aux femmes à Ottawa, au moyen de projets tels que « snapshot ». Une alternative à l'approche d'échantillonnages serait de créer et de maintenir une base de données communautaire sur la violence faite aux femmes à laquelle les agences pourraient contribuer et où les chercheurs pourraient trouver les données. Pour entreprendre un tel projet, il faut commencer un processus de dialogue avec les agences communautaires et gouvernementales afin d'évaluer la valeur pratique du projet, les fonds requis, la technologie requise et le type de données requises. La COCVFF commencera les discussions avec les agences pertinentes afin de déterminer l'importance et la valeur d'une base de données communautaire, et si le projet est suffisamment utile pour continuer l'investigation.

B. Recherche aditionnelle

Le comité de Défense des droits de la COCVFF a récemment ajouté la recherche à son mandat pour signaler l'engagement général de la COCVFF et l'importance de la collecte de données pour la découverte d'information nouvelle reliée à toutes les formes de violence faite aux femmes. Bien que les fonds de recherche de la COCVFF soient limités, le comité consultatif À l'abri des regards a identifié un certain nombre de projets nécessaires pour s'attaquer aux lacunes de notre connaissance au niveau local. La COCVFF s'engage à appuyer les chercheurs intéressés et à faciliter les projets de recherche aussi souvent que possible.

1. Agrandir le projet d'échantillonnages ('snapshot')

Le projet d'échantillonnages piloté par la COCVFF en tant que partie de ce rapport a donné des résultats prometteurs. La méthodologie devrait continuer d'être redéfinie selon la rétroaction des chercheurs et des agences participantes. Outre les données quantitatives, d'autres sources de données telles l'évaluation de la qualité, l'étude de cas et un balayage environnemental des services disponibles peut contribuer de manière significative aux projets futurs.



2. Mesurer les taux de récidivisme des différents profils de participation des hommes qui ont participé au Programme d'intervention auprès des PV.

Une étude longitudinale du récidivisme de l'agression sexuelle des femmes s'impose pour déterminer l'efficacité du Programme actuel d'intervention auprès des PV. Idéalement, les résultats des participants au Programme d'intervention devraient être analysés à partir du degré de participation au programme (c.-à-d., acheminé mais ne s'est pas présenté, s'est présenté mais n'a pas complété -ou- a complété le programme), aussi bien que le type de participation (mandaté par le tribunal et participation volontaire). Différentes sources d'évidence concernant l'efficacité doivent être incorporées dans une évaluation, telles les données de la police pour mesurer la réarrestation, les données du tribunal qui mesurent la reconviction, les données du Programme d'intervention auprès des PV pour mesurer la réadmission, et les données d'interview des victimes pour identifier le comportement violent et abusif qui n'a pas été rapporté à la police.

C. Nouveaux domaines d'intérêt

Il est vital que la recherche continue d'agrandir son champ de vision afin d'identifier les nouvelles tendances et changements dans la nature de la VFF. Il est également important d'identifier les obstacles auxquels les femmes font face en accédant aux services.

Les sujets de recherche qui suivent sont des exemples de domaines qui sont apparus au moment de terminer ce rapport. Il ne s'agit certainement pas d'une liste complète de toutes les possibilités de recherches VFF :

1. Autre violence familiale :
 - (a) Agression des mères par les adolescents
 - (b) Agression des femmes âgées
 - (c) Agression contre les femmes « basée sur l'honneur »
2. Agression sexuelle facilitée par l'alcool et la drogue
3. Les implications de la violence contre les femmes immigrantes à la suite des guerres et conflits
4. Traite des personnes
5. Obstacles à la déclaration de violence
 - (a) Obstacles à déclarer la violence à la police
 - (b) Les femmes revictimisées par le système
 - (c) Obstacles à amener les agresseurs en justice causés par des décisions de la police et des décisions judiciaires
 - (d) La violence économique en tant qu'obstacle à l'accès au service
6. Classification des agressions sexuelles comme non fondées.



Références

Ascione, F. R. (1998). Battered women's reports of their partners' and their children's cruelty to animals. *Journal of Emotional Abuse*, 1(1), 119-133. Retrieved from <http://www.un.org/documents/ga/res/48/a48r104.htm>.

Congrès du travail du Canada. (2010). *Formation rapide en équité salariale*.

Coy, M., Lee, K., Kelly, L., & Roach, C. (July 2010). A missing link?: An exploratory study of the connections between non-consensual sex and teenage pregnancy. London, UK: Child and Woman Abuse Studies Unit, London Metropolitan University.

Domestic Violence Death Review Committee (DVDRC).(2009). Seventh Annual Report of the Domestic Violence Death Review Committee. Retrieved April 30, 2011 from <http://www.crvawc.ca/documents/DVDRC2010.pdf>.

Du Mont J., Macdonald, S., Rotbard, N., Bainbridge, D., Asllani, E., Smith, N., Cohen, M.M. (2010). Drug-facilitated sexual assault in Ontario, Canada: Toxicological and DNA findings. *Journal of Forensic and Legal Medicine*, 7(6): 333-338.

Faver, C. A., & Strand, E. B. (2003). To leave or to stay?: Battered women's concern for vulnerable pets. *Journal of Interpersonal Violence*, 18(12), 1367-1377.

Feminist Alliance for International Action. (2009). *Pay Equity and Women in Canada*. <http://www.fafia-afai.org/en/story/pay-equity-and-women-canada>.

Johnson H. (1996) *Dangerous Domains : Violence Against Women in Canada*. Toronto: Nelson.

McIntosh, S. C. (2004). The links between animal abuse and family violence, as reported by women entering shelters in Calgary communities. Canadian Veterinary Medical Association. Retrieved from <http://canadianveterinarians.net/animal-abuse-link.aspx>.

Ministère du Procureur général. (2007). Programme des Tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale. Repéré le 1er mars 2009, de <http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/about/vw/dvc.asp>.

Ministry of Justice and Attorney General. (2010). FACT SHEET POLICE-REPORTED CRIME STATISTICS IN CANADA, 2009. Retrieved from <http://www.justice.gov.sk.ca/FACTSHEET2009FINAL.pdf>.

Cour de justice de l'Ontario. (2010). Données statistiques sur les instances criminelles. Ministère du Procureur général. Repéré de http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/jot/2009/all_stat_data_2009.pdf.

Cour de justice de l'Ontario. (2011). Données statistiques sur les instances criminelles. Ministère du Procureur général. Repéré de http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/jot/2010_2/east_2010_2_ottawa.pdf.

Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel. (2011). *Changer d'attitudes, changer de vie : Plan d'action de l'Ontario contre la violence à caractère sexuel*. Repéré le 2 juillet 2011, de <http://www.citizenship.gov.on.ca/owd/french/women/svap2011.pdf>.

Statistiques Canada. (2013) *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques*. No. 85-002-X, Ottawa, Canada.

Statistiques Canada. (2011). *La violence familiale au Canada : un profil statistique*. No 85-224-X1F. Ottawa, Canada : Centre canadien de la statistique juridique.

Statistiques Canada. (2011b). *Causes devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes selon le type de peine, par provinces et territoires*. Centre canadien de la statistique juridique. Repéré de <http://www40.statcan.gc.ca/l01/cst01/legal22g-eng.htm>

Statistiques Canada. (2011c). *Les femmes et le système de justice pénal*. No. 89-503-X. Ottawa, Canada : Centre canadien de la statistique juridique.

Statistiques Canada. (2010). *L'homicide au Canada, 2009*. No 85-002-X. *Juristat*, 30 (3).



Statistiques Canada2. (2010b) CANSIM table 253-0003 and Homicide Survey. Centre canadien de la statistique juridique. Repéré de <http://www40.statcan.gc.ca/l01/cst01/Legal10b-fra.htm>.

Statistiques Canada3. (2010c) CANSIM table 253-0001 and Homicide Survey. Centre canadien de la statistique juridique. Repéré de <http://www40.statcan.gc.ca/l01/cst01/legal12a-fra.htm>.

Statistiques Canada4. (2010d). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009. No 85-002-X. Juristat, 30(2).

Statistiques Canada5. (2010e). La victimisation criminelle au Canada, 2009. No. 85-002-X, 30(1). Ottawa, Canada : Centre canadien de la statistique juridique.

Statistiques Canada. (2009). *Tableau 3 Seuil du faible revenu (base de 1992) avant impôt*. Centre canadien de la statistique juridique. Repéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/tbl/tbl-3-fra.htm>.

Seuil du faible revenu (base de 1992) avant impôt. Centre canadien de la statistique juridique. Repéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/tbl/tbl-3-fra.htm>.

Statistiques Canada. (2008). La violence familiale au Canada : un profil statistique 2008. No. 85-224-X. Ottawa, Canada : Centre canadien de la statistique juridique.

Statistiques Canada. (2002). Déclaration uniforme de la criminalité : Manuel de déclaration. Centre canadien de la statistique juridique, Programme des services policiers. Repéré de http://www.statcan.gc.ca/imbmdi/document/3302_D7_T1_V1-fra.pdf.

Nations Unies (1993). Déclaration sur l'élimination de la violence envers les femmes, 48, 104. Repéré de http://www.2.ohchr.org/french/law/femmes_violence.htm.

Williams, E. (April 10, 2006). Integration of readings: The effects of physical and sexual violence on a woman's sexual and reproductive health. Paper submitted for SWRK 492. Montreal, QC: McGill University.

Woman Abuse Council of Toronto (WACT). (2009, March). "No cherries grow on our trees" A social policy research paper for the take action project to address women's poverty and violence against women. Paper presented at the Walking in Her Shoes understanding and addressing the links between poverty and violence against women conference, Renfrew, Canada.

World Health Organization. (January 2006). Addressing violence against women in HIV testing and counselling: A meeting report. Geneva, Switzerland: Department of Gender, Women and Health (GWH) and Department of HIV/AIDS (HIV).

Young Women Christian Association. (2009) *Young Women and financial abuse*. Retrieved from http://ywca.coopa.net/sources/infosheets/young_women_and_financial_abuse

Appel de participation

À L'ABRI DES REGARDS

VOLUME 2 :

UNE SEMAINE DANS LA VIE DU SECTEUR VFF D'OTTAWA

juillet 2010



DATES IMPORTANTES

27 Sept – 1 Oct, 2010	étape ÉCHANTILLONNAGE de la collecte de données
Nov 2010 – Mar 2011	soumission des données statistiques
Mai 2011	lancement du rapport final



À l'abri des regards

- *À l'abri des regards*, vol. 1, voulait consolider les données qui existaient déjà sur la violence faite aux femmes (VFF) et informer le public sur la prévalence de la VFF à Ottawa.
- La COCVFF a créé un nouveau modèle de recherches et écrit un rapport indiquant les tendances de la violence dans notre ville.
- Étant donné le succès du premier rapport, la COCVFF a obtenu des fonds afin de répéter le procédé pour la période 2009-2010 et agrandir le projet en incluant une composante « Échantillonnage » [*Snap Shot*].

Nous sommes actuellement à la recherche d'agences, groupes ou institutions qui travaillent auprès de femmes connaissant la violence, et qui seraient intéressés à contribuer à ce rapport !

Pour nous joindre

Téléphone : 613-725-3601 poste 105

Fax: 613-725-5651

Trina Forrester, Coordonnatrice de la recherche research@octevaw-cocvff.ca



La COCVFF est un organisme non partisan, non incorporé et à but non lucratif composé d'un réseau d'organisations membres et de personnes situés dans la ville d'Ottawa et ses régions environnantes. Parmi nos membres figurent des agences d'aide aux femmes ayant subi la violence et l'agression sexuelle, d'aide aux victimes, des services de protection de l'enfance, des représentants de l'hôpital et de la police, la couronne, probation et libération conditionnelle, des services de santé et de counselling, des chercheurs universitaires et autres membres de la communauté.

Mission:

COCVFF est une coalition d'organismes et de personnes qui oeuvrent pour mettre fin à la violence faite aux femmes, et, par leur leadership, l'action politique et l'éducation font valoir l'efficacité d'une action coordonnée pour venir en aide aux femmes et à leurs enfants victimes d'abus.

Vision:

COCVFF veut un avenir dans lequel:

- aucune femme de notre communauté ne craindra pour sa sécurité ou son bien-être, ou ceux de ses enfants;
- le respect de la valeur et de la dignité inhérentes à toute femme sera reflété dans nos institutions;
- tous les membres de la communauté uniront leurs efforts pour mettre fin aux abus et à la violence faite aux femmes et à leurs enfants à Ottawa.

Valeurs :

En travaillant de façon collective en vue d'atteindre l'égalité des droits, un juste accès aux services et ressources et une justice sociale pour les femmes et leurs enfants ayant subi des agressions, COCVFF adhère aux principes féministes, antiracistes, antioppression et pro-choix, respecte la diversité, l'inclusion et la dignité de toute femme et de ses enfants.

Devenir membre

La COCVFF invite la participation de tous les secteurs et les suggestions et commentaires de tous. Nous sommes engagés à assurer l'accessibilité et l'inclusivité de toutes les femmes, dont les survivantes de la violence. Les femmes ayant des demandes précises ou des questions concernant l'engagement sont priées de contacter le bureau de la COCVFF

Membres votants :

Il y a trois sortes de membres votants :

1. **Agences membres** - Les agences membres désignent au moins une représentante de leur agence qui se joint à un comité permanent de la COCVFF. Chacune des agences membres a droit à un vote.
2. **Membres individuels** - les membres individuels peuvent se joindre à un comité permanent et ont droit à un vote chacun.
3. **Membres honoraires** - Le Comité de direction de la COCVFF peut nommer membre honoraire une personne qui, par ses contributions ou réalisations antérieures à contrer la violence faite aux femmes et aux enfants, mérite le titre de « Membre honoraire ». Les membres honoraires ont droit à un vote chacun.

Membres non votants :

Les particuliers et les organisations qui ne rencontrent pas tous les critères d'adhésion sont encouragés à contribuer et aussi à participer aux comités permanents de la COCVFF.

Pour renseignements concernant l'adhésion, veuillez vous adresser à ed@octevaw-cocvff.ca

Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes (COCVFF)

www.octevaw.cocvff.ca



À l'abri des regards

<<Merci de cette information très intéressante, je l'ai distribuée dans notre réseau provincial. Elle sera sans doute très utile car nous avons toujours besoin de données récentes pour appuyer nos revendications.>>

- Madeleine Dagenais, directrice adjointe,
Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

La COCVFF a reçu des fonds de la Fondation communautaire d'Ottawa pour reproduire et élargir le contenu original de *À l'abri des regards*.

Objectifs principaux :

- Consolider les statistiques disponibles concernant la violence faite aux femmes (agression et violence sexuelle) et aux enfants, et les services correspondants dans la Région d'Ottawa au cours des années civiles 2009 et 2010.
- Doubler le nombre d'agences et d'institutions participantes (objectif : 32 agences)
- Donner suite aux recommandations du premier volume (où c'est possible)
- Développement d'une semaine d'échantillonnage de la réponse VAW à Ottawa
- Créer un rapport complet sur s'état de la violence faite aux femmes qui servirait de ressource à la défense des droits, l'éducation populaire et la planification de services.

La collecte de données de ce rapport se concentrera sur cinq aspects principaux :

- L'agression contre une femme, la violence dans les relations intimes, violence conjugale
- La violence sexuelle
- L'homicide et le fémicide
- Services VAW (Échantillonnage)
- L'inclusion des femmes provenant de groupes qui sont souvent sous-représentés dans les données qui existent déjà, dont les femmes autochtones, les femmes dans une situation de conflit ou d'après-conflit, les femmes impliquées dans le commerce du sexe et les femmes des communautés rurales entre autres.



À l'Abri des regards

est actuellement disponible à

WWW.OCTEVAW-COCVFF.CA/FR/PDF/REPORTS/HIDDEN_FROM_SIGHT.PDF (FRENCH)

ET

WWW.OCTEVAW-COCVFF.CA/EN/PDF/REPORTS/HIDDEN_FROM_SIGHT.PDF (ENGLISH)

Comment vous pouvez collaborer

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout groupe communautaire/organisation à but non lucratif/agence ou institution qui travaille auprès des femmes, particulièrement celles qui fuient ou vivent la violence, sont invités à soumettre des données pour ce projet.

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Notre objectif est d'amalgamer les données déjà recueillies par votre groupe avec les données similaires recueillies par des agences/organisations. La première étape sera d'obtenir l'autorisation de votre conseil d'administration ou agence avant de nous remettre les données que vous avez déjà. Afin de maintenir la confidentialité de vos clients, nous demandons qu'aucun nom ou information personnelle soit mentionné dans les données fournies pour ce projet (pour d'autres considérations éthiques voir la section Éthique à la p. 5). Lorsque vous aurez reçu l'autorisation de participer, vous pourrez planifier le ramassage de vos données en contactant la coordonnatrice du projet par courriel ou télécopieur.

QUEL GENRE DE DONNÉES NOUS COLLECTONS ?

Ceci représente seulement quelques exemples du genre d'information que vous collectez peut-être pour vos propres besoins ou pour vos bailleurs de fonds. Cette liste n'est pas nécessairement complète et si vous avez d'autres données qui peuvent intéresser ce projet, vous pouvez nous les faire parvenir.

Renseignements démographiques des clients desservis

- Âge
- Femme ou homme
- Langue parlée
- Orientation sexuelle
- Situation géographique (ex. Orleans, le Glebe, Vanier ou code postal)
- Handicaps

Nombre de personnes accédant aux services

- Nombre de personnes utilisant les services
- Nombre d'appels demandant des renseignements ou de l'aide
- Combien de fois une personne utilise-t-elle un service ?
- S'agit-il du premier service auquel elle fait appel ?

Raison pour accéder au service/principale plainte

- Type de violence éprouvée (physique, sexuelle, émotionnelle, financière, etc.)
- Counselling (volontaire ou prescrit par la cour ?) • Attention médicale
- Ressource recherchée
- Le responsable de l'agression est-il un étranger, un partenaire actuel, un ancien partenaire, etc.

Référence

- La personne a-t-elle été acheminée par une autre organisation ?
- La personne a-t-elle été dirigée vers un autre service/agence/organisation pour obtenir une aide additionnelle ?
 - Si oui, où ?
- La police a-t-elle été contactée ?

Ressources actuelles

- Nombre d'employés, bénévoles, etc.
- Nombre de lits dans les refuges comparé au nombre de femmes ayant besoin d'aide
- Temps d'attente pour qu'une cliente reçoive de l'aide

Information au sujet des enfants violentés ou témoins de violence

- Renseignements démographiques des clients desservis
- Nombre d'enfants utilisant les services

COMMENT MES DONNÉES SERONT-ELLES UTILISÉES ?

Pour mieux comprendre comment vos données seront représentées dans le rapport final, veuillez consulter le premier volume *À l'abri des regards* disponible en ligne à www.octevaw-cocvff.ca/fr/pdf/reports/Hidden_from_Sight.pdf

MON ORGANISATION SERA-T-ELLE IDENTIFIÉE ?

Seulement les institutions/programmes qui ont des mandats gouvernementaux (police, programmes PAR, programmes dans les hôpitaux) sont nommés dans le rapport final. Les refuges, groupes communautaires, centres de ressources et groupes similaires ne sont jamais identifiés. Par exemple, le rapport mentionnera, « Un centre de ressources d'Ottawa déclarait que... » mais ne spécifiera pas quel centre. Bien entendu, si vous désirez que votre agence soit identifiée, votre demande sera certainement prise en considération.

D'homme à homme II
Participation des hommes et des garçons
à la prévention de la violence contre les femmes
Le dialogue continue...

CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Vu le caractère délicat des données soumises, nous vous demandons de suivre toutes les lignes de conduite établies par votre service, institution ou organisation. Il y a deux aspects éthiques très importants reliés à ce projet de collecte de données : il s'agit de la confidentialité et de la légalité.

Confidentialité

La confidentialité des personnes utilisant des services doit être maintenue. En conséquence nous demandons qu'aucun nom soit mentionné dans les données fournies pour ce projet. Ceci inclut celles qui ont consenti à ce que leur nom apparaisse dans tout autre projet de recherche et/ou rapport publié, puisqu'elles n'ont pas consenti à être nommées précisément dans ce rapport.

Légalité

Nous demandons que toutes les exigences administratives soient suivies avant l'envoi de quelle que donnée que ce soit pour ce projet. Alors que nous apprécions l'enthousiasme des membres et leur empressement, nous voulons nous assurer que les procédures établies par votre organisation soient respectées. Veuillez discuter avec vos collègues, superviseur, DG, conseil d'administration ou conseiller légal si nécessaire.

FORMAT DES DONNÉES

Les données peuvent être envoyées par courriel à la Coordinatrice de la recherche dans un format excel, word, powerpoint, ou document pdf.

Plus l'information sera détaillée, plus elle sera utile aux fins de ce projet. Par exemple, il est préférable de donner le détail du nombre d'appels par mois ou par trimestres, que de dire qu'il y a eu 4 000 appels par année. L'idéal serait d'envoyer un dossier de données contenant plus d'une pièce d'information sur une personne, toutefois, nous sommes conscients que ceci n'est pas toujours possible. Nous travaillerons donc avec les détails qu'il vous aura été possible de fournir. Veuillez de pas hésiter à nous envoyer les données que vous avez, quelle que soit l'ampleur des détails.

CADRE

Ce projet s'intéresse aux données des années civiles 2009 et 2010. Si le temps ou les ressources ne vous permettent pas de compiler les données, nous préférons alors recevoir les données les plus récentes que vous avez.

PROJET D'ÉCHANTILLONNAGE

Le projet d'échantillonnage est un projet original de collecte de données se déroulant en même temps et de façon connexe au plus large projet *À l'abri des regards*. Nous demanderons aux agences participantes de remplir un formulaire pour chaque client qu'elle serviront au cours d'une semaine pendant la période de collection. Ceci nous permettra d'avoir un aperçu unique de la réponse VFF à Ottawa et répondra à plusieurs questions qui ont été soulevées par le premier rapport. La participation à ce projet d'accompagnement est volontaire et une participation au projet d'échantillonnage n'est pas requise pour participer au projet *À l'abri des regards*.

Pour en apprendre davantage sur le prochain projet d'échantillonnage, veuillez communiquer avec notre Coordinatrice de la recherche à research@octevaw-cocvff.ca

SI J'AI DES QUESTIONS OU INQUIÉTUDES ET DÉSIRE DE L'AIDE ?


Notre coordinatrice de la recherche est toujours disponible pour répondre aux questions, dissiper les inquiétudes et s'assurer que vous êtes en mesure de participer à ce projet aussi facilement que possible.

N'hésitez pas à contacter :

Trina Forrester
Coordinatrice de la recherche
research@octevaw-cocvff.ca

Erin Williams
Directrice générale
613-725-3601, poste 105
ed@octevaw-cocvff.ca





APPENDICE B : Liste des agences contactées

- Action Logement
- Association canadienne pour la liberté de choix
- Bethany Hope Centre
- Carlington Community Health Centre
- Chrysalis House
- Centre Amethyst pour femmes toxicomanes
- Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa (Centre d'enregistrement)
- Centre des ressources de l'Est d'Ottawa
- Centre des ressources communautaires d'Ottawa Ouest
- Centre des ressources pour les familles des militaires de la Région de la capitale nationale
- Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa
- Comité Réseau
- Conseil sur le vieillissement d'Ottawa
- Dress for Success Ottawa
- Elizabeth Fry Society of Ottawa
- Equity Services - Carleton University
- Family Services à la famille Ottawa
- Fem'aide
- Harmony House
- Hunt Club/Riverside Community Services Centre
- Initiative des femmes pour la sécurité environnementale
- Interval House of Ottawa
- Jewish Family Services of Ottawa - Shalom Bayit
- Maison d'amitié
- Ministère de la sécurité communautaire et des services correctionnels – probation et libération conditionnelle
- Minwaashin Lodge - Aboriginal Women's Support Centre
- Nelson House of Ottawa-Carleton
- Nepean, Rideau and Osgoode Community Resource Centre
- New Directions
- Organisme communautaire des Services aux immigrants d'Ottawa
- Ottawa Rape Crisis Centre
- Pinecrest-Queensway Health and Community Services
- Pink Triangle
- Planned Parenthood
- Programme de soins aux victimes d'agressions sexuelles et d'abus par un partenaire (Hôpital d'Ottawa)
- Programme d'aide aux victimes et aux témoins
- Service familial catholique d'Ottawa
- Service de police d'Ottawa, Violence conjugale
- Service de police d'Ottawa, Agressions sexuelles et violence faite aux enfants
- Service de police d'Ottawa, Aide aux victimes en situation d'urgence
- Services aux femmes immigrantes d'Ottawa
- Services aux Victimes d'Ottawa
- Sexual Assault Network
- Société d'aide à l'enfance
- Société de logement communautaire d'Ottawa
- Somerset West Community Health Centre
- The Metivta of Ottawa
- Ville d'Ottawa – Services sociaux et communautaires
- Youville Centre

Liste des agences participantes

- Action Housing
- Anti-Violence Program* and New Directions*
- Association canadienne pour la liberté de choix
- Carleton University Equity Services and Social Work Department
- Carlington Community Health Centre
- Centre Amethyst pour femmes toxicomanes
- Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa (Centre d'enregistrement)
- Centre des ressources de l'Est d'Ottawa
- Centre des ressources communautaires d'Ottawa Ouest
- Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa
- Dress For Success
- Campagne Voisins, amis et famille
- Chrysalis House*
- Elizabeth Fry Society of Ottawa
- Family Services à la famille Ottawa* et Projet 'En amour et en danger'
- Fem'aide
- Harmony House
- Interval House of Ottawa
- Maison d'amitié
- Minwaashin Lodge - Aboriginal Women's Support Centre
- Nepean, Rideau and Osgoode Community Resource Centre**
- Service familial catholique d'Ottawa – francophone
- Société d'aide à l'enfance*



- Organisme communautaire des Services aux immigrants d'Ottawa
- Pinecrest-Queensway Health and Community Services*
- Planned Parenthood Ottawa
- Programme de soins aux victimes d'agressions sexuelles et d'abus par un partenaire (Hôpital d'Ottawa)
- Service de police d'Ottawa, Violence conjugale
- Service de police d'Ottawa, Agressions sexuelles et violence faite aux enfants

- Services aux victimes d'Ottawa
- Somerset West Community Health Centre

*Agence qui a participé au Projet d'échantillonnage et À l'abri des regards

**Agence qui a participé au Projet d'échantillonnage seulement

APPENDICE C – Glossaire des termes légaux

Définitions du Code criminel reliées aux accusations de voies de fait

Voies de fait (266) Agression armée ou infliction de lésions corporelles (267)

Quiconque en se livrant à des voies de fait, selon le cas:

- (a) porte, utilise ou menace d'utiliser une arme ou une imitation d'arme;
- (b) inflige des lésions corporelles au plaignant.

Voies de fait graves (268).

(1) Commet des voies de fait graves quiconque blesse, mutilé ou défigure le plaignant ou met sa vie en danger.

Définitions du Code criminel reliées aux accusations de violence sexuelle pertinentes

Définition du consentement

273.1 (1) Sous réserve du paragraphe (2) et du paragraphe 265(3), Le consentement consiste, pour l'application des articles 271, 272 et 273, en l'accord volontaire du plaignant à l'activité sexuelle.

Restriction de la notion de consentement

(2) Le consentement du plaignant ne se déduit pas, pour l'application des articles 271, 272 and 273, des cas où :

- (a) l'accord est manifesté par des paroles ou par le comportement d'un tiers;
- (b) il est incapable de le former;
- (c) l'accusé l'incite à l'activité par abus de confiance ou de pouvoir;
- (d) il manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à l'activité;
- (e) après avoir consenti à l'activité, il manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à la poursuite de celle-ci.

Précision


(3) Le paragraphe (2) n'a pas pour effet de limiter les circonstances dans lesquelles le consentement ne peut se déduire. 1992, ch. 38, art. 1.

Inadmissibilité du consentement du plaignant (150.1) (1) Sous réserve des paragraphes (2) à (2.2), lorsqu'une personne est accusée d'une infraction prévue aux articles 151 ou 152, ou aux paragraphes 153 (1), 160 (3) ou 173 (2) ou d'une infraction prévue aux articles 271, 272 ou 273 à l'égard d'un plaignant âgé de moins de seize ans, ne constitue pas un moyen de défense le fait que le plaignant a consenti aux actes à l'origine de l'accusation.

Aggression sexuelle (271).

Aggression sexuelle armée, menaces à une tierce personne ou infliction de lésions corporelles (272). (1) Commet une infraction quiconque, en commettant une infraction sexuelle, selon le cas :

- (a) porte, utilise, menace d'utiliser une arme ou une imitation d'arme;
- (b) menace d'infliger des lésions corporelles à une autre personne que le plaignant;
- (c) inflige des lésions corporelles au plaignant;
- (d) participe à l'infraction avec une autre personne.



Agression sexuelle grave (273). (1) Commet une agression sexuelle grave quiconque, en commettant une agression sexuelle, blesse, mutile ou défigure le plaignant ou met sa vie en danger.

Contacts sexuels (151). Toute personne qui, à des fins d'ordre sexuel, touche directement ou indirectement, avec une partie de son corps ou avec un objet, une partie du corps d'un enfant âgé de moins de seize ans.

Incitation à des contacts sexuels (152). Toute personne qui à des fins d'ordre sexuel, invite, engage ou incite un enfant âgé de moins de seize ans à la toucher, à se toucher ou à toucher un tiers, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou avec un objet.

Exploitation sexuelle (153). (1) Commet une infraction toute personne qui est en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'un adolescent, à l'égard de laquelle l'adolescent est en situation de dépendance ou qui est dans une relation où elle exploite l'adolescent et qui, selon le cas :

(a) à des fins d'ordre sexuel, invite, touche, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou avec un objet, une partie du corps de l'adolescent; ou

(b) à des fins d'ordre sexuel, invite, engage ou incite un adolescent à la toucher, à se toucher ou à toucher un tiers, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou avec un objet.

Déduction (1.2) Le juge peut déduire de la nature de la relation entre la personne et l'adolescent et des circonstances qui l'entourent, notamment des éléments ci-après, que celle-ci est dans une relation où elle exploite l'adolescent :

- (a) l'âge de l'adolescent;;
- (b) la différence d'âge entre la personne et l'adolescent;
- (c) l'évolution de leur relation;
- (d) l'emprise ou l'influence de la personne sur l'adolescent.

Autres accusations :

Harcèlement criminel (264) (1) Il est interdit, sauf autorisation légitime, d'agir à l'égard d'une personne sachant qu'elle se sent harcelée ou sans se soucier de ce qu'elle se sente harcelée si l'acte en question a pour effet de lui faire raisonnablement craindre compte tenu du contexte pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances.

Manquements

Un manquement est une violation de toute condition établie par le juge en prononçant une sentence ou autre condition établie par la cour :

Inobservation de l'engagement - Obligation de comparaître au tribunal

Engagement – Exécution du jugement d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte

Renvoi – Renvoi du prévenu à la détention dans une prison par mandat (CC s.516-s.5.17)

Engagement de ne pas troubler l'ordre - Une ordonnance de protection attribuée dans les cas où une personne a des motifs de craindre que quelqu'un lui cause des sévices ou blesse un membre de la famille, cause des dommages à leur propriété ou commette une infraction d'ordre sexuel contre eux (CC s.810)

Probation / libération conditionnelle - conditions déterminées pour la probation ou la libération

Ordonnance de non communication - Ordonnance de protection qui limite le contact ou établit d'autres limites, généralement dans les cas de violence familiale (Loi sur le droit de la famille s.46 (2), ordonnance de protection limitant le contact ou établissant d'autres limites, habituellement dans les cas de violence familiale (Loi sur le droit de la famille s.46(2), Loi portant réforme du droit de l'enfance –s. 35(2), CC s.515(4)

Pratiques d'inscription de la police et du tribunal :

*Accusations sans fondement*** - allégations non fondées; mal fondées

*Accusations soutenues** – Des accusations ont été portées contre l'accusé. Le cas est résolu.

*Le tribunal a rejeté les accusations** – La police ne donne pas suite, avertissements sans formalité de la police, acheminement vers des programmes communautaires, mises en garde formelles de la police, mises en garde du procureur de la Couronne et sanctions extrajudiciaires. Le cas est résolu.

*Le tribunal a disposé des accusations** – arrivé à conclusion; accusations rejetées, retirées ou suspendues; ou une déclaration de culpabilité ou de non culpabilité a été faite.

[n.d.t. - traduction libre *]



APPENDICE D :



En quoi consiste le projet d'échantillonnage

À l'abri des regards, vol. 1 était un projet conçu pour consolider les données sur la violence faite aux femmes (VFF) qui existaient déjà dans les agences, et informer la population de la prévalence de la VFF à Ottawa. La COCVFF a piloté un nouveau modèle de recherche et créé un rapport écrit indiquant les tendances de violence dans la ville. Étant donné le succès du premier rapport, la COCVFF a obtenu des fonds pour répéter le rapport au cours de 2009-2010 et agrandir le projet en y incluant un élément d'échantillonnages ('shapshot').

Le Projet d'échantillonnage est un projet de collecte de données original mené sous l'égide du plus grand projet À l'abri des regards. Les agences participantes rempliront un formulaire pour chacun des clients qu'elles serviront au cours de la période de collection d'une semaine. Ceci nous donnera un aperçu unique de la réaction VFF à Ottawa et répondra aux nombreuses questions qui ont fait surface à la suite du premier rapport. La participation à cet aspect du projet est volontaire et la participation au projet d'échantillonnage n'est pas requise pour participer au projet À l'abri des regards.

Objectifs

L'élément 'échantillonnage' veut :

Fournir un profil plus complet des femmes servies par nos partenaires communautaires.

Mieux comprendre comment les femmes d'Ottawa donnent suite aux incidents violents et quels sont les services auxquels elles font appel pour trouver du soutien.

Identifier les lacunes dans le profil démographique des femmes qui font appel aux services afin de souligner les obstacles potentiels auxquels des femmes ont à faire face pour obtenir du soutien.

Période de collecte

La collecte d'échantillonnages aura lieu du 27 septembre 2010 au 1er octobre 2010.

Comment fonctionne la collecte de données ?

Nous vous demandons de compléter une copie du FORMULAIRE DE COLLECTE D'ÉCHANTILLONNAGES DE LA COCVFF **pour chacune des clientes** que vous servirez au cours de la semaine de collecte. Vous trouverez le formulaire ci-attaché sous forme de document pdf qui peut être photocopié en autant de copies que nécessaire au cours de la période de collecte. Nous demandons à tous les membres de votre personnel ou du groupe de bénévoles de participer afin de maximiser la collecte, et assurer l'exactitude des données ainsi que les résultats de la collecte.

Une fois que la semaine de collecte sera terminée, tous vos formulaires complétés peuvent être postés au bureau de la COCVFF, ou vous pouvez faire des arrangements avec la coordinatrice du projet de recherche, Trina Forrester (research@octevaw-cocvff.ca).



COCVFF - formulaire de collecte de données guide de référence rapide

Site de collection de données :

Date :

Information démographique Victime/Survivant

Gender : _____

Âge : _____

Premiers 3 indicatifs du code postal : _____

Situation matrimoniale : _____

Condition de logement actuelle :

Pays de naissance : _____

Ethnie : _____

Religion : _____

Langue maternelle : _____

Langue préférée : Français Anglais

Situation canadienne : _____

Minorité visible: Oui Non

Autochtone Oui Non

Orientation sexuelle: _____

Plus haut niveau d'études complétées :

Employé présentement à l'extérieur de la maison :
 Oui Non

Relation avec l'accusé

Relation avec l'accusé : _____

Durée de la relation : _____

L'accusé a une histoire de violence :
 Oui Non

Détails de l'infraction

Date de l'infraction : _____

Historique, dernière année
ou actuelle : _____

Type de violence : _____

La police a-t-elle été contactée :
 Oui Non

La victime/survivant a-t-elle l'intention de contacter la police :
 Oui Non

Une arrestation a-t-elle été faite :
 Oui Non

Des accusations ont-elles été portées :
 Oui Non

Assistance/Soutien cherché

Blessures physiques : Oui Non

Traitement médical requis/demandé :
 Oui Non

Soutien psychologique requis/cherché :
 Oui Non

Première ressource contactée :
 Oui Non

- Autres ressources déjà contactée
(cocher les ressources pertinentes)
- Maison d'accueil pour les femmes
 - Sexual Assault Centre
 - Police
 - Centre de ressources communautaires
 - Groupes pour les femmes/Agences
 - Gouvernement
 - Programme/Département/Agence
 - Autre ressource communautaire
 - Amis/famille
 - Personnage religieux/Communauté
 - Centre médical
 - Service Psychologique/Counselling



APPENDICE E : facteurs de risque

Tableau 2.1 Les facteurs de risque les plus communs pour l'homicide tels qu'identifiés par le Comité d'examen des décès dus à la violence familiale (2009)

